



Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 24 novembre 2022  
(OR. en)**

**15076/22  
ADD 1**

**SOC 640  
EMPL 441  
ECOFIN 1188  
EDUC 399**

## **PROPOSITION**

---

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	22 novembre 2022
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2022) 783 final
Objet:	ANNEXES de la PROPOSITION DE RAPPORT CONJOINT SUR L'EMPLOI DE LA COMMISSION ET DU CONSEIL

---

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2022) 783 final.

p.j.: COM(2022) 783 final



Strasbourg, le 22.11.2022  
COM(2022) 783 final

ANNEXES 1 to 6

**ANNEXES**

*de la*

**PROPOSITION DE RAPPORT CONJOINT SUR L'EMPLOI DE LA COMMISSION  
ET DU CONSEIL**

## Annexe 1. Indicateurs clés du tableau de bord social, niveaux

	Égalité des chances														
	Jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation (en % de la population âgée de 18 à 24 ans)			Part des personnes possédant des compétences numériques générales de base ou plus avancées (en % de la population âgée de 16 à 74 ans)		Taux de jeunes NEET (en % de la population totale âgée de 15 à 29 ans)			Écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes (pp)			Rapport interquintile de revenu (S80/S20)			
Année	2019	2020	2021	2019	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	
<b>EU27</b>	10,2	9,9	9,7 b	:	54,0	12,6	13,8	13,1 b	11,2	11,1	10,8	5,0 e	4,9 b	5,0	
<b>EA19</b>	10,6	10,2	9,8 b	:	:	12,7	14,1	13,0 b	10,6	10,3	10,1	5,0	4,9 b	5,0	
<b>UEnp</b>	8,9	8,7	8,2 b	:	56,3	11,6	12,7	12,0 b	10,1	9,7	9,5	4,8	4,7	4,8	
<b>ZEnp</b>	8,8	8,5	7,9 b	:	58,4	11,3	12,6	11,6 b	9,5	9,0	8,8	4,7	4,7	4,8	
<b>BE</b>	8,4	8,1	6,7 b	:	54,0	11,8	12,0	10,1 b	8,0	8,1	7,7	3,6 b	3,7	3,4	
<b>BG</b>	13,9	12,8	12,2 b	:	31,0	16,7	18,1	17,6 b	8,1	8,3	8,4	8,1	8,0	7,5	
<b>CZ</b>	6,7	7,6	6,4 b	:	60,0	9,8	11,0	10,9 b	15,0	15,3	15,4	3,3	3,3	3,4	
<b>DK</b>	9,9	9,3	9,8 b	:	69,0	9,6	10,2	8,3 b	7,2	7,0	6,9	4,1	4,0 b	3,9	
<b>DE</b>	10,3	10,1 b	11,8 b	:	49,0	7,6	9,1 b	9,2 b	8,0	7,5 b	7,3	4,9	4,9 b	4,9	
<b>EE</b>	11,2	8,5	9,8 b	:	56,0	10,6	11,9	11,2 b	6,0	4,4	3,7	5,1	5,0	5,0	
<b>IE</b>	5,1	5,0	3,3 b	:	70,0	11,4	14,2	9,8 b	12,5	12,7	10,0	4,0	4,1 b	3,8	
<b>EL</b>	4,1	3,8	3,2 b	:	52,0	17,7	18,7	17,3 b	20,7	19,4	19,8	5,1	5,2	5,8	
<b>ES</b>	17,3	16,0	13,3 b	:	64,0	14,9	17,3	14,1 bd	11,9	11,4	10,6 D	5,9	5,8	6,2	
<b>FR</b>	8,2	8,0	7,8 b	:	62,0	13,0	14,0	12,8 bd	5,9	5,7	6,2 D	4,3	4,4 b	4,4	
<b>HR</b>	3,0 u	2,2 u	2,4 bu	:	63,0	14,2	14,6	14,9 b	10,5	11,2	10,5	4,8	4,6	4,8	
<b>IT</b>	13,5	13,1	12,7 b	:	46,0	22,2	23,3	23,1 b	19,4	19,7	19,2	6,0	5,8	5,9 p	
<b>CY</b>	9,2	11,5	10,2 b	:	50,0	14,1	15,3	15,4 b	11,6	12,0	12,2	4,6	4,3	4,2	
<b>LV</b>	8,7	7,2	7,3 b	:	51,0	10,3	11,9	12,1 b	3,7	3,7	4,8	6,5	6,3	6,6	
<b>LT</b>	4,0	5,6	5,3 b	:	49,0	10,9	13,0	12,7 b	1,6	1,7	1,4	6,4	6,1	6,1	
<b>LU</b>	7,2	8,2	9,3 b	:	64,0	6,5	7,7	8,8 b	9,1	7,1	7,4	5,3	5,0 b	4,6 b	
<b>HU</b>	11,8	12,1	12,0 b	:	49,0	13,2	14,7	11,7 b	11,0	11,2	10,6	4,2	4,2	4,2	
<b>MT</b>	13,9	12,6	10,7 b	:	61,0	7,9	9,5	9,5 b	20,7	17,8	16,4	4,2	4,7	5,0	
<b>NL</b>	7,5 b	7,0	5,3 b	:	79,0	5,7	5,7	5,5 b	8,9	8,4	8,2	3,9	4,2	3,9	
<b>AT</b>	7,8	8,1	8,0 b	:	63,0	8,3	9,5	9,4 b	8,8	8,4	8,6	4,2	4,1	4,1	
<b>PL</b>	5,2	5,4	5,9 b	:	43,0	12,0	12,9	13,4 b	14,8	15,0	14,0	4,4	4,1	4,0 p	
<b>PT</b>	10,6	8,9	5,9 b	:	55,0	9,2	11,0	9,5 b	6,9	5,7	5,9	5,2	5,0	5,7	
<b>RO</b>	15,3	15,6	15,3 b	:	28,0	16,8	16,6	20,3 b	19,2	19,3	20,1	7,1	6,6	7,1	
<b>SI</b>	4,6	4,1	3,1 bu	:	50,0	8,8	9,2	7,3 b	6,5	5,9	6,7	3,4	3,3	3,2	
<b>SK</b>	8,3	7,6	7,8 b	:	55,0	14,5	15,2	14,2 b	7,7	7,3	8,5	3,3	3,0	:	
<b>FI</b>	7,3	8,2	8,2 b	:	79,0	9,5	10,3	9,3 b	3,3	3,3	2,0	3,7	3,7	3,6	
<b>SE</b>	6,5	7,7	8,4 b	:	67,0	6,3	7,2	6,0 b	5,1	5,4	5,3	4,3	4,1	4,0	

*Remarque:* UEnp et ZEnp renvoient aux moyennes non pondérées pour l'UE et la zone euro. En raison de modifications sensibles apportées à la définition de la proportion de personnes affichant un indicateur global de compétences numériques basiques ou plus en 2021, une valeur comparable n'est pas disponible pour 2019 et l'analyse de cet indicateur dans le rapport ne repose, à titre exceptionnel, que sur les niveaux de 2021.

Indications — b: rupture de série chronologique; d: la définition est différente. e: estimation; p: provisoire; u: fiabilité incertaine (petit nombre d'observations).

*Source:* Eurostat.

## Annexe 1 (suite). Indicateurs clés du tableau de bord social, niveaux

	Conditions de travail équitables											
	Taux d'emploi (% de la population âgée de 20 à 64 ans)			Taux de chômage (en % de la population active âgée de 15 à 74 ans)			Taux de chômage de longue durée (en % de la population active âgée de 15 à 74 ans)			Croissance du RDBM par habitant (2008=100)		
Année	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
<b>EU27</b>	72,7	71,7	73,1	6,8	7,2	7,0	2,7	2,5	2,8	107,7	107,4	109,6
<b>EA19</b>	72,5	71,2	72,5	7,6	8,0	7,7	3,1	2,8	3,2	104,6	103,9	105,1
<b>UEnp</b>	74,4	73,4	74,7	6,2	7,0	6,6	2,4	2,3	2,5	113,2	114,1	113,0
<b>ZEnp</b>	74,3	73,1	74,4	6,8	7,7	7,2	2,7	2,6	2,8	108,5	109,4	106,7
<b>BE</b>	70,5	69,7	70,6	5,5	5,8	6,3	2,1	2,1	2,6	102,9	103,6	:
<b>BG</b>	74,3	72,7	73,2	5,2	6,1	5,3	2,9	2,7	2,6	:	:	:
<b>CZ</b>	80,3	79,7	80,0	2,0	2,6	2,8	0,6	0,6	0,8	121,3	120,6	126,0
<b>DK</b>	78,3	77,8	79,1	5,0	5,6	5,1	0,8	0,9	1,0	117,4	117,2	118,3
<b>DE</b>	79,6	78,2 b	79,6	3,0	3,7 b	3,6	1,2	1,1 b	1,2	112,9	113,9	113,4
<b>EE</b>	80,5	79,1	79,3	4,5	6,9	6,2	0,9	1,2	1,6	126,9	129,3	:
<b>IE</b>	75,0	72,1	74,9	5,0	5,9	6,2	1,6	1,4	1,8	103,7	110,3	:
<b>EL</b>	60,8	58,3	62,6	17,9	17,6	14,7	11,3	10,5	9,2	75,0	73,7	:
<b>ES</b>	68,0	65,7	67,7 D	14,1	15,5	14,8 D	5,3	5,0	6,2 D	99,2	96,7	97,7
<b>FR</b>	72,3	72,1	73,2 D	8,4	8,0	7,9 D	2,3	1,9	2,3 D	106,3	106,0	108,2
<b>HR</b>	66,7	66,9	68,2	6,6	7,5	7,6	2,4	2,1	2,8	110,6	110,7	:
<b>IT</b>	63,5	61,9	62,7	9,9	9,3	9,5	5,9	5,1	5,4	94,1	92,4	94,7
<b>CY</b>	75,7	74,9	75,9	7,1	7,6	7,5	2,1	2,1	2,6	98,3	94,9	:
<b>LV</b>	77,3	76,9	75,3	6,3	8,1	7,6	2,7	2,4	2,3	117,7	120,5	:
<b>LT</b>	78,2	76,7	77,4	6,3	8,5	7,1	1,9	2,5	2,6	133,3	143,4	:
<b>LU</b>	72,8	72,1	74,1	5,6	6,8	5,3	1,3	1,7	1,8	106,8	110,2	:
<b>HU</b>	77,6	77,5	78,8	3,3	4,1	4,1	1,1	1,1	1,3	133,1	133,0	142,7
<b>MT</b>	76,8	77,3	79,1	3,6	4,4	3,4	0,9	1,1	0,9	127,8	125,5	:
<b>NL</b>	81,0	80,8	81,7	4,4	4,9	4,2	0,9	0,7	0,8	106,5	108,6	110,3
<b>AT</b>	76,8	74,8	75,6	4,8	6,0	6,2	1,4	1,7	2,0	99,3	96,3	98,0
<b>PL</b>	72,3	72,7	75,4	3,3	3,2	3,4	0,7	0,6	0,9	140,3	145,3	:
<b>PT</b>	75,5	74,2	75,9	6,7	7,0	6,6	2,8	2,3	2,9	107,8	105,9	108,3
<b>RO</b>	65,1	65,2	67,1	4,9	6,1	5,6	2,0	1,8	2,0	140,6	142,8	:
<b>SI</b>	75,9	74,8	76,1	4,4	5,0	4,8	1,9	1,9	1,9	110,7	114,8	119,3
<b>SK</b>	75,6	74,6	74,6	5,7	6,7	6,8	3,9	3,7	3,9	123,6	123,3	:
<b>FI</b>	76,2	75,5	76,8	6,8	7,7	7,7	1,5	1,5	1,8	108,8	109,3	110,1
<b>SE</b>	81,5	80,1	80,7	7,0	8,5	8,8	1,5	1,8	1,9	119,6	118,5	121,5

*Remarque:* UEnp et ZEnp renvoient aux moyennes non pondérées pour l'UE et la zone euro. Le RDBM réel par habitant est mesuré à l'aide du "revenu brut" (c'est-à-dire sans les transferts sociaux en nature) et sans correction compte tenu des standards de pouvoir d'achat. L'analyse de cet indicateur dans le rapport repose sur les valeurs de 2020 en raison du grand nombre d'observations manquantes à la date limite pour 2021.

Indications — b: rupture de série chronologique; d: la définition est différente. e: estimation; p: provisoire; u: fiabilité incertaine (petit nombre d'observations).

*Source:* Eurostat.

## Annexe 1 (suite). Indicateurs clés du tableau de bord social, niveaux

	Protection sociale et inclusion sociale											
	Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (% de la population totale)			Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale des enfants (en % de la population âgée de 0 à 17 ans)			Incidence des transferts sociaux (autres que les pensions) sur la réduction de la pauvreté (réduction en % de l'AROP)			Écart pour le taux d'emploi des personnes handicapées (points de pourcentage)		
Année	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
<b>EU27</b>	21,1	21,6 b	21,7	22,8	24,0 b	24,4	32,4 e	33,2 b	36,4	24,4 e	24,4	23,0
<b>EA19</b>	20,8	21,6 b	21,9	22,7	24,5 b	24,9	32,8	33,6 b	37,7	23,4	23,2	22,0
<b>UEnp</b>	21,0	20,7	20,7	22,2	22,0	22,2	34,7	35,0	36,9	25,6	25,6	24,1
<b>ZEnp</b>	20,5	20,3	20,5	21,8	21,8	22,1	35,4	35,2	37,5	24,5	24,2	23,7
<b>BE</b>	20,0 b	20,3	18,8	23,0 b	22,0	20,5	41,7 b	44,9	53,3	33,1	36,3	38,0
<b>BG</b>	33,2	33,6	31,7	36,1	36,2	33,0	23,7	20,4	29,8	34,8	33,0	22,1
<b>CZ</b>	12,1	11,5	10,7	13,0	12,9	13,3	39,2	40,6	46,6	26,3	25,6	25,9
<b>DK</b>	17,3	16,8 b	17,3	13,9	13,4 b	14,0	47,3	52,4 b	53,9	16,6	18,1	7,9
<b>DE</b>	17,3	20,4 b	20,7	15,4	22,3 b	23,5	36,2	34,6 b	40,6	26,5	32,4 b	30,3
<b>EE</b>	23,7	22,8	22,2	19,7	17,4	17,4	28,2	31,7	30,6	21,2	20,6	18,7
<b>IE</b>	20,6	20,1 b	20,0	23,8	23,5 b	22,8	57,7	54,0 b	60,7	44,0	38,8	41,3
<b>EL</b>	29,0	27,4	28,3	31,2	30,8	32,0	22,8	24,7	20,7	29,0	27,7	23,8
<b>ES</b>	26,2	27,0	27,8	31,3	31,8	33,4	23,1	23,4	30,5	30,1	21,6	15,9
<b>FR</b>	18,9	19,3 b	19,3	24,2	23,9 b	22,8	42,1	46,2 b	46,3	18,9	23,7 b	24,2
<b>HR</b>	20,8	20,5	20,9	19,1	18,4	18,6	24,7	23,1	20,7	33,5	32,9	28,7
<b>IT</b>	24,6	24,9	25,2 p	27,1	28,9	29,7 p	20,2	21,0	29,5 p	16,9	14,9	14,9 p
<b>CY</b>	18,6	17,6	17,3	20,3	19,0	19,2	35,2	34,7	37,6	22,0	23,5	27,0
<b>LV</b>	26,7	25,1	26,1	18,8	19,7	20,1	23,4	23,4	23,5	19,0	16,7	16,6
<b>LT</b>	25,5	24,5	23,4	25,8	23,1	21,6	31,6	29,4	35,3	26,0	22,7	23,9
<b>LU</b>	20,1	19,9 b	21,1 b	25,4	24,2 b	29,4 b	34,0	39,4 b	34,2 b	20,1	22,1 b	15,4 b
<b>HU</b>	20,0	19,4	19,4	24,1	21,7	23,2	38,5	44,1	:	28,6	31,2	28,8
<b>MT</b>	20,8	19,9	20,3	23,9	22,6	23,2	26,3	21,0	26,2	28,1	29,4	27,0
<b>NL</b>	16,5	16,0	16,6	15,4	15,8	14,9	38,3	36,8	39,0	26,5	25,4	25,8
<b>AT</b>	16,5	16,7	17,3	20,1	21,9	22,8	49,2	41,1	44,1	21,9	20,5	25,1
<b>PL</b>	17,9	17,0	16,8 p	16,3	16,1	16,5 p	36,9	36,8	35,7 p	33,4	31,3	34,2 p
<b>PT</b>	21,1	20,0	22,4	21,9	21,9	22,9	24,2	26,0	20,0	19,2	18,2	16,2
<b>RO</b>	36,3	35,6	34,4	40,0	40,7	41,5	15,3	15,8	18,1	29,2	30,4	32,6
<b>SI</b>	13,7	14,3	13,2	11,6	12,1	11,0	45,5	44,6	44,8	18,5	21,7	21,1
<b>SK</b>	14,9	13,8	15,6	21,3	18,4	19,7	38,0	40,0	:	23,1	23,6	:
<b>FI</b>	15,4	15,9	14,2	13,8	14,5	13,2	54,0	51,4	57,7	20,6	19,9	22,1
<b>SE</b>	18,4	17,7	17,2	23,0	20,2	19,7	40,8	42,7	44,5	24,9	28,9	19,9

Remarque: UEnp et ZEnp renvoient aux moyennes non pondérées pour l'UE et la zone euro.

Indications — b: rupture de série chronologique; d: la définition est différente. e: estimation; p: provisoire; u: fiabilité incertaine (petit nombre d'observations).

Source: Eurostat.

## Annexe 1 (suite). Indicateurs clés du tableau de bord social, niveaux

	Protection et inclusion sociales (suite)								
	Surcharge des coûts du logement (% de la population totale)			Enfants de moins de 3 ans dans des structures d'accueil formelles (% de la population âgée de moins de 3 ans)			Besoins autodéclarés de traitement médical non satisfaits (% de la population de 16 ans et plus)		
Année	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
<b>EU27</b>	9,4 e	7,8	8,3 e	35,3 e	32,4 e	36,6	1,7 e	1,9 e	2,0
<b>EA19</b>	9,8	8,0	8,7 e	41,0	37,0 e	41,2	1,3	1,8 e	1,9
<b>UEnp</b>	8,3	7,2	7,4	35,0	31,6	35,0	2,5	2,3	2,2
<b>ZEnp</b>	8,0	6,9	7,2	39,1	35,1	38,3	2,6	2,6	2,4
<b>BE</b>	8,4 b	7,8	7,5	55,5 b	54,6	51,7	1,8 b	1,5	1,7
<b>BG</b>	16,0	14,4	11,6	19,7	15,0	18,7	1,4	1,4	1,0
<b>CZ</b>	6,9	6,5	6,2	6,3	4,8	4,9	0,5	0,4	0,3
<b>DK</b>	15,6	14,1 b	15,5	66,0	67,7	69,1	1,8	1,7	1,3
<b>DE</b>	13,9	9,0 b	10,7	31,3	16,4 b	19,9	0,3	0,1 b	0,1
<b>EE</b>	4,4	4,4	4,4	31,8	26,7	25,7	15,5	13,0	8,1
<b>IE</b>	4,2	4,5 b	2,5	40,8	22,9 b	16,6	2,0	2,0 b	2,0
<b>EL</b>	36,2	33,3	28,8	32,4	21,5	32,3	8,1	6,5	6,4
<b>ES</b>	8,5	8,2	9,9	57,4	45,5	55,3	0,2	0,4	1,1
<b>FR</b>	5,5	5,6 b	:	50,8	57,2 b	57,1	1,2	2,7 b	2,8
<b>HR</b>	4,7	4,2	4,5	15,7	20,4	33,3	1,4	1,5	1,7
<b>IT</b>	8,7	7,2	7,2 p	26,3	:	33,4 p	1,8	:	1,8 p
<b>CY</b>	2,3	1,9	2,5	31,1	20,7	28,8	1,0	0,4	0,1
<b>LV</b>	5,4	4,8	4,9	28,3	26,3	31,0	4,3	5,3	4,0
<b>LT</b>	4,8	2,7	2,7	26,6	16,2	21,4	1,4	1,7	2,4
<b>LU</b>	10,1	8,5 b	5,1 b	60,0	63,2 b	62,0 b	0,2	0,1 b	1,0 b
<b>HU</b>	4,2	4,9	2,5	16,9	10,5	13,9	1,0	0,7	1,1
<b>MT</b>	2,6	2,8	2,7	38,3	29,7	24,0	0,0	0,0	0,1
<b>NL</b>	9,9	8,3	12,5	64,8	67,6	74,2	0,2	0,2	0,2
<b>AT</b>	7,0	6,3	6,1	22,7	21,1	28,0	0,3	0,1	0,3
<b>PL</b>	6,0	4,9 b	5,7 p	10,2	11,2	18,3 p	4,2	1,9	2,7 p
<b>PT</b>	5,7	4,1	5,9	52,9	53,0	:	1,7	1,6	2,3
<b>RO</b>	8,6	7,1	7,5	14,1	6,8	9,5	4,9	4,7	4,4
<b>SI</b>	4,1	4,4	4,1	46,9	44,3	47,5	2,9	2,7	4,8
<b>SK</b>	5,7	3,2	:	6,6	4,8	:	2,7	3,2	:
<b>FI</b>	4,0	4,1	4,3	38,2	39,6	42,1	4,7	5,4	4,4
<b>SE</b>	9,4	8,3	8,5	53,1	54,1	55,8	1,4	1,5	1,3

*Remarque:* UEnp et ZEnp renvoient aux moyennes non pondérées pour l'UE et la zone euro. Indications — b: rupture de série chronologique; d: la définition est différente. e: estimation; p: provisoire; u: fiabilité incertaine (petit nombre d'observations).

*Source:* Eurostat.

## Annexe 2. Indicateurs clés du tableau de bord social, variations et écart par rapport à l'UE

Année	Égalité des chances														
	Jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation (% de la population âgée de 18 à 24 ans)			Part des personnes possédant des compétences numériques générales de base ou plus avancées (en % de la population âgée de 16 à 74 ans)			Taux de jeunes NEET (en % de la population totale âgée de 15 à 29 ans)			Écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes (points de pourcentage)			Rapport interquintile de revenu (S80/S20)		
	2021			2021			2021			2021			2021		
	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'ÉM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'ÉM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'ÉM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'ÉM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'ÉM/ var. gliss. ann. pour l'UE
EU27	-0,2 b	1,5	0,3	:	-2,3	:	-0,7 b	1,1	0,0	-0,3	1,3	-0,1	0,1	0,1	0,0
EA19	-0,4 b	1,6	0,1	:	:	:	-1,1 b	1,0	-0,4	-0,2	0,6	0,0	0,1	0,2	0,1
UEnp	-0,5 b	0,0	0,0	:	0,0	:	-0,7 b	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ZEnp	-0,6 b	-0,3	-0,2	:	2,1	:	-0,9 b	-0,4	-0,2	-0,2	-0,8	0,0	0,1	0,0	0,0
BE	-1,4 b	-1,5	-0,9	:	-2,3	:	-1,9 b	-1,9	-1,2	-0,4	-1,8	-0,2	-0,2	-1,4	-0,3
BG	-0,6 b	4,0	-0,1	:	-25,3	:	-0,5 b	5,6	0,2	0,1	-1,1	0,3	-0,6	2,6	-0,6
CZ	-1,2 b	-1,8	-0,7	:	3,7	:	-0,1 b	-1,1	0,6	0,1	5,9	0,3	0,1	-1,4	0,1
DK	0,5 b	1,6	1,0	:	12,7	:	-1,9 b	-3,7	-1,2	-0,1	-2,6	0,1	-0,1	-0,9	-0,1
DE	1,7 b	3,6	2,2	:	-7,3	:	0,1 b	-2,8	0,8	-0,2	-2,2	0,0	0,0	0,1	0,0
EE	1,3 b	1,6	1,8	:	-0,3	:	-0,7 b	-0,8	0,0	-0,7	-5,8	-0,5	0,0	0,2	0,0
IE	-1,7 b	-4,9	-1,2	:	13,7	:	-4,4 b	-2,2	-3,7	-2,7	0,5	-2,5	-0,2	-1,0	-0,3
EL	-0,6 b	-5,0	-0,1	:	-4,3	:	-1,4 b	5,3	-0,7	0,4	10,3	0,6	0,6	1,0	0,5
ES	-2,7 b	5,1	-2,2	:	7,7	:	-3,2 bd	2,1	-2,5	-0,8 D	1,1	-0,6	0,4	1,4	0,4
FR	-0,2 b	-0,4	0,3	:	5,7	:	-1,2 bd	0,8	-0,5	0,5 D	-3,3	0,7	0,0	-0,4	0,0
HR	0,2 bu	-5,8	0,7	:	6,7	:	0,3 b	2,9	1,0	-0,7	1,0	-0,5	0,2	0,0	0,1
IT	-0,4 b	4,5	0,1	:	-10,3	:	-0,2 b	11,1	0,5	-0,5	9,7	-0,3	0,1 p	1,0	0,1
CY	-1,3 b	2,0	-0,8	:	-6,3	:	0,1 b	3,4	0,8	0,2	2,7	0,4	-0,1	-0,6	-0,1
LV	0,1 b	-0,9	0,6	:	-5,3	:	0,2 b	0,1	0,9	1,1	-4,7	1,3	0,4	1,8	0,3
LT	-0,3 b	-2,9	0,2	:	-7,3	:	-0,3 b	0,7	0,4	-0,3	-8,1	-0,1	0,0	1,3	0,0
LU	1,1 b	1,1	1,6	:	7,7	:	1,1 b	-3,2	1,8	0,3	-2,1	0,5	-0,4 b	-0,2	-0,4
HU	-0,1 b	3,8	0,4	:	-7,3	:	-3,0 b	-0,3	-2,3	-0,6	1,1	-0,4	0,0	-0,6	0,0
MT	-1,9 b	2,5	-1,4	:	4,7	:	0,0 b	-2,5	0,7	-1,4	6,9	-1,2	0,3	0,2	0,3
NL	-1,7 b	-2,9	-1,2	:	22,7	:	-0,2 b	-6,5	0,5	-0,2	-1,3	0,0	-0,3	-0,9	-0,3
AT	-0,1 b	-0,2	0,4	:	6,7	:	-0,1 b	-2,6	0,6	0,2	-0,9	0,4	0,0	-0,7	-0,1
PL	0,5 b	-2,3	1,0	:	-13,3	:	0,5 b	1,4	1,2	-1,0	4,5	-0,8	-0,1 p	-0,8	-0,1
PT	-3,0 b	-2,3	-2,5	:	-1,3	:	-1,5 b	-2,5	-0,8	0,2	-3,6	0,4	0,7	0,8	0,6
RO	-0,3 b	7,1	0,2	:	-28,3	:	3,7 b	8,3	4,4	0,8	10,6	1,0	0,5	2,3	0,5
SI	-1,0 bu	-5,1	-0,5	:	-6,3	:	-1,9 b	-4,7	-1,2	0,8	-2,8	1,0	-0,1	-1,6	-0,1
SK	0,2 b	-0,4	0,7	:	-1,3	:	-1,0 b	2,2	-0,3	1,2	-1,0	1,4	:	:	:
FI	0,0 b	0,0	0,5	:	22,7	:	-1,0 b	-2,7	-0,3	-1,3	-7,5	-1,1	-0,1	-1,2	-0,2
SE	0,7 b	0,2	1,2	:	10,7	:	-1,2 b	-6,0	-0,5	-0,1	-4,2	0,1	-0,1	-0,8	-0,1

Remarque: UEnp et ZEnp renvoient aux moyennes non pondérées pour l'UE et la zone euro. L'écart par rapport à la moyenne de l'UE est calculé sur la moyenne non pondérée. En raison de modifications sensibles apportées à la définition de la proportion de personnes affichant un indicateur global de compétences numériques basiques ou plus en 2021, une valeur comparable n'est pas disponible pour 2019. Par conséquent, les changements ne sont pas calculés et l'analyse de cet indicateur dans le rapport repose, à titre exceptionnel, uniquement sur les niveaux de 2021.

Indications — b: rupture de série chronologique; d: la définition est différente. e: estimation; p: provisoire; u: fiabilité incertaine (petit nombre d'observations).

*Source:* Eurostat.

**Annexe 2 (suite). Indicateurs clés du tableau de bord social, variations et écart par rapport à l'UE**

Année	Conditions de travail équitables											
	Taux d'emploi (% de la population âgée de 20 à 64 ans)			Taux de chômage (% de la population active âgée de 15 à 74 ans)			Taux de chômage de longue durée (en % de la population active âgée de 15 à 74 ans)			Croissance du RDBM par habitant (2008=100)		
	2021			2021			2021			2021		
	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'EM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'EM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'EM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'EM/ var. gliss. ann. pour l'UE
EU27	1,4	-1,6	0,2	-0,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,1	2,0	-3,4	0,9
EA19	1,3	-2,2	0,1	-0,3	1,1	0,1	0,4	0,7	0,2	1,2	-7,8	0,1
UEnp	1,2	0,0	0,0	-0,4	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0
ZEnp	1,2	-0,3	0,0	-0,5	0,5	-0,1	0,2	0,3	0,0	0,8	-6,3	-0,3
BE	0,9	-4,1	-0,3	0,5	-0,3	0,9	0,5	0,1	0,3	0,0	:	-1,1
BG	0,5	-1,5	-0,7	-0,8	-1,3	-0,4	-0,1	0,1	-0,3	0,0	:	-1,1
CZ	0,3	5,3	-0,9	0,2	-3,8	0,6	0,2	-1,7	0,0	4,5	13,1	3,4
DK	1,3	4,4	0,1	-0,5	-1,5	-0,1	0,1	-1,5	-0,1	0,9	5,4	-0,2
DE	1,4	4,9	0,2	-0,1	-3,0	0,3	0,1	-1,3	-0,1	-0,4	0,5	-1,5
EE	0,2	4,6	-1,0	-0,7	-0,4	-0,3	0,4	-0,9	0,2	0,0	:	-1,1
IE	2,8	0,2	1,6	0,3	-0,4	0,7	0,4	-0,7	0,2	0,0	:	-1,1
EL	4,3	-12,1	3,1	-2,9	8,1	-2,5	-1,3	6,7	-1,5	0,0	:	-1,1
ES	2,0 D	-7,0	0,8	-0,7 D	8,2	-0,3	1,2 D	3,7	1,0	1,0	-15,3	-0,1
FR	1,1 D	-1,5	-0,1	-0,1 D	1,3	0,3	0,4 D	-0,2	0,2	2,1	-4,7	0,9
HR	1,3	-6,5	0,1	0,1	1,0	0,5	0,7	0,3	0,5	0,0	:	-1,1
IT	0,8	-12,0	-0,4	0,2	2,9	0,6	0,3	2,9	0,1	2,5	-18,3	1,4
CY	1,0	1,2	-0,2	-0,1	0,9	0,3	0,5	0,1	0,3	0,0	:	-1,1
LV	-1,6	0,6	-2,8	-0,5	1,0	-0,1	-0,1	-0,2	-0,3	0,0	:	-1,1
LT	0,7	2,7	-0,5	-1,4	0,5	-1,0	0,1	0,1	-0,1	0,0	:	-1,1
LU	2,0	-0,6	0,8	-1,5	-1,3	-1,1	0,1	-0,7	-0,1	0,0	:	-1,1
HU	1,3	4,1	0,1	0,0	-2,5	0,4	0,2	-1,2	0,0	7,3	29,8	6,2
MT	1,8	4,4	0,6	-1,0	-3,2	-0,6	-0,2	-1,6	-0,4	0,0	:	-1,1
NL	0,9	7,0	-0,3	-0,7	-2,4	-0,3	0,1	-1,7	-0,1	1,6	-2,7	0,4
AT	0,8	0,9	-0,4	0,2	-0,4	0,6	0,3	-0,5	0,1	1,7	-15,0	0,6
PL	2,7	0,7	1,5	0,2	-3,2	0,6	0,3	-1,6	0,1	0,0	:	-1,1
PT	1,7	1,2	0,5	-0,4	0,0	0,0	0,6	0,4	0,4	2,3	-4,7	1,2
RO	1,9	-7,6	0,7	-0,5	-1,0	-0,1	0,2	-0,5	0,0	0,0	:	-1,1
SI	1,3	1,4	0,1	-0,2	-1,8	0,2	0,0	-0,6	-0,2	3,9	6,3	2,7
SK	0,0	-0,1	-1,2	0,1	0,2	0,5	0,2	1,4	0,0	0,0	:	-1,1
FI	1,3	2,1	0,1	0,0	1,1	0,4	0,3	-0,7	0,1	0,7	-2,9	-0,4
SE	0,6	6,0	-0,6	0,3	2,2	0,7	0,1	-0,6	-0,1	2,5	8,5	1,4

*Remarque:* UEnp et ZEnp renvoient aux moyennes non pondérées pour l'UE et la zone euro. L'écart par rapport à la moyenne de l'UE est calculé sur la moyenne non pondérée. Le RDBM réel par habitant est mesuré à l'aide du "revenu brut" (c'est-à-dire sans les transferts sociaux en nature) et sans correction compte tenu des standards de pouvoir d'achat. L'analyse de cet indicateur dans le rapport repose sur les valeurs de 2020 en raison du grand nombre d'observations manquantes à la date limite pour 2021.

Indications — b: rupture de série chronologique; d: la définition est différente. e: estimation; p: provisoire; u: fiabilité incertaine (petit nombre d'observations).

Source: Eurostat, OCDE.

**Annexe 2 (suite). Indicateurs clés du tableau de bord social, variations et écart par rapport à l'UE**

Année	Protection sociale et inclusion sociale											
	Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (% de la population totale)			Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale des enfants (en % de la population âgée de 0 à 17 ans)			Incidence des transferts sociaux (autres que les pensions) sur la réduction de la pauvreté (réduction en % de l'AROP)			Écart pour le taux d'emploi des personnes handicapées (points de pourcentage)		
	2021			2021			2021			2021		
	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'EM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'EM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'EM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'EM/ var. gliss. ann. pour l'UE
EU27	0,1	1,0	0,1	0,4	2,2	0,2	3,2	-0,6	0,6	-1,4	-1,1	0,1
EA19	0,3	1,2	0,3	0,4	2,7	0,2	4,1	0,8	1,6	-1,2	-2,1	0,3
UEnp	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	-1,5	0,0	0,0
ZEnp	0,2	-0,2	0,2	0,3	-0,1	0,1	2,6	0,5	0,0	-0,5	-0,4	1,1
BE	-1,5	-1,9	-1,5	-1,5	-1,7	-1,7	8,4	16,4	5,8	1,7	13,9	3,2
BG	-1,9	11,0	-1,9	-3,2	10,8	-3,4	9,4	-7,1	6,9	-10,9	-2,0	-9,4
CZ	-0,8	-10,0	-0,8	0,4	-8,9	0,2	6,0	9,6	3,4	0,3	1,8	1,8
DK	0,5	-3,4	0,5	0,6	-8,2	0,4	1,6	17,0	-1,0	-10,2	-16,2	-8,7
DE	0,3	0,0	0,3	1,2	1,3	1,0	6,1	3,7	3,5	-2,1	6,2	-0,6
EE	-0,6	1,5	-0,6	0,0	-4,8	-0,2	-1,0	-6,3	-3,6	-1,9	-5,4	-0,4
IE	-0,1	-0,7	-0,1	-0,7	0,6	-0,9	6,7	23,7	4,1	2,5	17,2	4,0
EL	0,9	7,6	0,9	1,2	9,8	1,0	-4,0	-16,3	-6,6	-3,9	-0,3	-2,4
ES	0,8	7,1	0,8	1,6	11,2	1,4	7,1	-6,5	4,5	-5,7	-8,2	-4,2
FR	0,0	-1,4	0,0	-1,1	0,6	-1,3	0,1	9,3	-2,5	0,5	0,1	2,0
HR	0,4	0,2	0,4	0,2	-3,6	0,0	-2,5	-16,3	-5,0	-4,2	4,6	-2,7
IT	0,3 p	4,5	0,3	0,8 p	7,5	0,6	8,5 p	-7,5	6,0	0,0 p	-9,2	1,5
CY	-0,3	-3,4	-0,3	0,2	-3,0	0,0	2,9	0,6	0,3	3,5	2,9	5,0
LV	1,0	5,4	1,0	0,4	-2,1	0,2	0,1	-13,4	-2,4	-0,1	-7,5	1,4
LT	-1,1	2,7	-1,1	-1,5	-0,6	-1,7	5,9	-1,7	3,3	1,2	-0,2	2,7
LU	1,2 b	0,4	1,2	5,2 b	7,2	5,0	-5,2 b	-2,8	-7,7	-6,7 b	-8,7	-5,2
HU	0,0	-1,3	0,0	1,5	1,0	1,3	:	:	:	-2,4	4,7	-0,9
MT	0,4	-0,4	0,4	0,6	1,0	0,4	5,2	-10,7	2,6	-2,4	2,9	-0,9
NL	0,6	-4,1	0,6	-0,9	-7,3	-1,1	2,2	2,0	-0,4	0,4	1,7	1,9
AT	0,6	-3,4	0,6	0,9	0,6	0,7	3,0	7,2	0,5	4,6	1,0	6,1
PL	-0,2 p	-3,9	-0,2	0,4 p	-5,7	0,2	-1,1 p	-1,3	-3,6	2,9 p	10,1	4,4
PT	2,4	1,7	2,4	1,0	0,7	0,8	-6,0	-16,9	-8,6	-2,0	-7,9	-0,5
RO	-1,2	13,7	-1,2	0,8	19,3	0,6	2,3	-18,8	-0,3	2,2	8,5	3,7
SI	-1,1	-7,5	-1,1	-1,1	-11,2	-1,3	0,2	7,9	-2,4	-0,6	-3,0	0,9
SK	1,8	-5,1	1,8	1,3	-2,5	1,1	:	:	:	:	:	:
FI	-1,7	-6,5	-1,7	-1,3	-9,0	-1,5	6,3	20,7	3,7	2,2	-2,0	3,7
SE	-0,5	-3,5	-0,5	-0,5	-2,5	-0,7	1,8	7,6	-0,7	-9,0	-4,2	-7,5

Remarque: UEnp et ZEnp renvoient aux moyennes non pondérées pour l'UE et la zone euro. L'écart par rapport à la moyenne de l'UE est calculé sur la moyenne non pondérée.

Indications — b: rupture de série chronologique; d: la définition est différente. e: estimation; p: provisoire; u: fiabilité incertaine (petit nombre d'observations).

Source: Eurostat.



**Annexe 2 (suite). Indicateurs clés du tableau de bord social, variations et écart par rapport à l'UE**

Année	Protection et inclusion sociales (suite)								
	Surcharge des coûts du logement (% de la population totale)			Enfants de moins de 3 ans dans des structures d'accueil formelles (% de la population âgée de moins de 3 ans)			Besoins autodéclarés de traitement médical non satisfaits (% de la population de 16 ans et plus)		
	2021			2021			2021		
	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'ÉM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'ÉM/ var. gliss. ann. pour l'UE	Variation en glissement annuel	Écart par rapport à la moyenne de l'UE	Var. gliss. ann. pour l'ÉM/ var. gliss. ann. pour l'UE
<b>EU27</b>	0,5 e	0,9	0,6	4,2 e	1,6	1,0	0,1 e	-0,2	0,2
<b>EA19</b>	0,7 e	1,3	0,8	4,2 e	6,2	1,0	0,1 e	-0,3	0,2
<b>UEnp</b>	-0,1	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0
<b>ZEnp</b>	0,0	-0,2	0,1	2,8	3,3	-0,5	-0,1	0,2	0,0
<b>BE</b>	-0,3	0,1	-0,2	-2,9	16,7	-6,1	0,2	-0,5	0,3
<b>BG</b>	-2,8	4,2	-2,7	3,7	-16,3	0,5	-0,4	-1,2	-0,3
<b>CZ</b>	-0,3	-1,2	-0,2	0,1	-30,1	-3,1	-0,1	-1,9	0,0
<b>DK</b>	1,4	8,1	1,5	1,4	34,1	-1,8	-0,4	-0,9	-0,3
<b>DE</b>	1,7	3,3	1,8	3,5	-15,1	0,3	0,0	-2,1	0,1
<b>EE</b>	0,0	-3,0	0,1	-1,0	-9,3	-4,2	-4,9	5,9	-4,8
<b>IE</b>	-2,0	-4,9	-1,9	-6,3	-18,4	-9,5	0,0	-0,2	0,1
<b>EL</b>	-4,5	21,4	-4,4	10,8	-2,7	7,6	-0,1	4,2	0,0
<b>ES</b>	1,7	2,5	1,8	9,8	20,3	6,6	0,7	-1,1	0,8
<b>FR</b>	:	:	:	-0,1	22,1	-3,3	0,1	0,6	0,2
<b>HR</b>	0,3	-2,9	0,4	12,9	-1,7	9,7	0,2	-0,5	0,3
<b>IT</b>	0,0 p	-0,2	0,1	:	-1,6	:	:	-0,4	:
<b>CY</b>	0,6	-4,9	0,7	8,1	-6,2	4,9	-0,3	-2,1	-0,2
<b>LV</b>	0,1	-2,5	0,2	4,7	-4,0	1,5	-1,3	1,8	-1,2
<b>LT</b>	0,0	-4,7	0,1	5,2	-13,6	2,0	0,7	0,2	0,8
<b>LU</b>	-3,4 b	-2,3	-3,3	-1,2 b	27,0	-4,4	0,9 b	-1,2	1,0
<b>HU</b>	-2,4	-4,9	-2,3	3,4	-21,1	0,2	0,4	-1,1	0,5
<b>MT</b>	-0,1	-4,7	0,0	-5,7	-11,0	-8,9	0,1 n	-2,1	0,2
<b>NL</b>	4,2	5,1	4,3	6,6	39,2	3,4	0,0	-2,0	0,1
<b>AT</b>	-0,2	-1,3	-0,1	6,9	-7,0	3,7	0,2	-1,9	0,3
<b>PL</b>	0,8 p	-1,7	0,9	7,1 p	-16,7	3,9	0,8 p	0,5	0,9
<b>PT</b>	1,8	-1,5	1,9	:	:	:	0,7	0,1	0,8
<b>RO</b>	0,4	0,1	0,5	2,7	-25,5	-0,5	-0,3	2,2	-0,2
<b>SI</b>	-0,3	-3,3	-0,2	3,2	12,5	0,0	2,1	2,6	2,2
<b>SK</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>FI</b>	0,2	-3,1	0,3	2,5	7,1	-0,7	-1,0	2,2	-0,9
<b>SE</b>	0,2	1,1	0,3	1,7	20,8	-1,5	-0,2	-0,9	-0,1

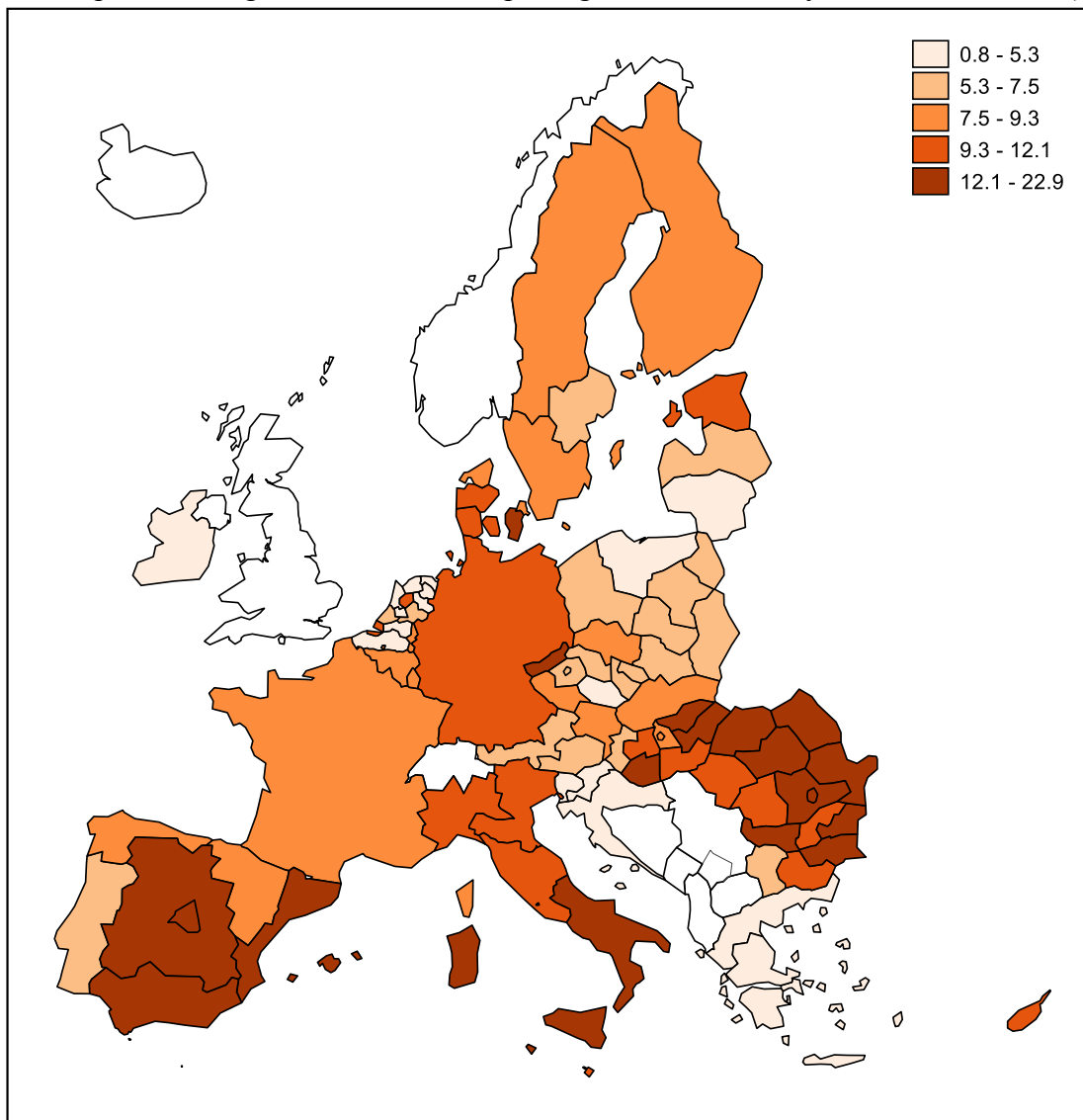
Remarque: UEnp et ZEnp renvoient aux moyennes non pondérées pour l'UE et la zone euro.  
L'écart par rapport à la moyenne de l'UE est calculé sur la moyenne non pondérée.

Indications — b: rupture de série chronologique; d: la définition est différente. e: estimation; p: provisoire; u: fiabilité incertaine (petit nombre d'observations). n: ne diffère pas de zéro d'une manière statistiquement significative.  
*Source*: Eurostat.

### Annexe 3. Ventilation régionale d'indicateurs clés choisis du tableau de bord social<sup>1</sup>

#### Graphique 1: Jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation, 2021

(%, part des personnes âgées de 18 à 24 ans, par région NUTS 2; moyenne de l'UE: 9,7 %)



*Remarque:* certaines unités administratives sur des îles et dans des régions ultrapériphériques ne sont pas représentées. Données nationales pour l'Allemagne, la Finlande, la France et le Portugal. Données de niveau NUTS1 pour l'Autriche, la Belgique, la Croatie, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, l'Espagne et la Suède. Données peu fiables en Bulgarie (Severen tsentralen); Croatie (Hrvatska); Tchèque (Praha), Grèce (Nisia Aigaiou, Kriti); Hongrie (Nyugat-Dunántúl); Pays-Bas (Drenthe et Groningen); Pologne (Makroregion centralny, Makroregion południowo-zachodni, Makroregion północny, Makroregion województwo mazowieckie and Makroregion wschodni); Roumanie (București-Ilfov) et Slovénie (Vzhodna Slovenija and Zahodna Slovenija). Rupture de série chronologique: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie,

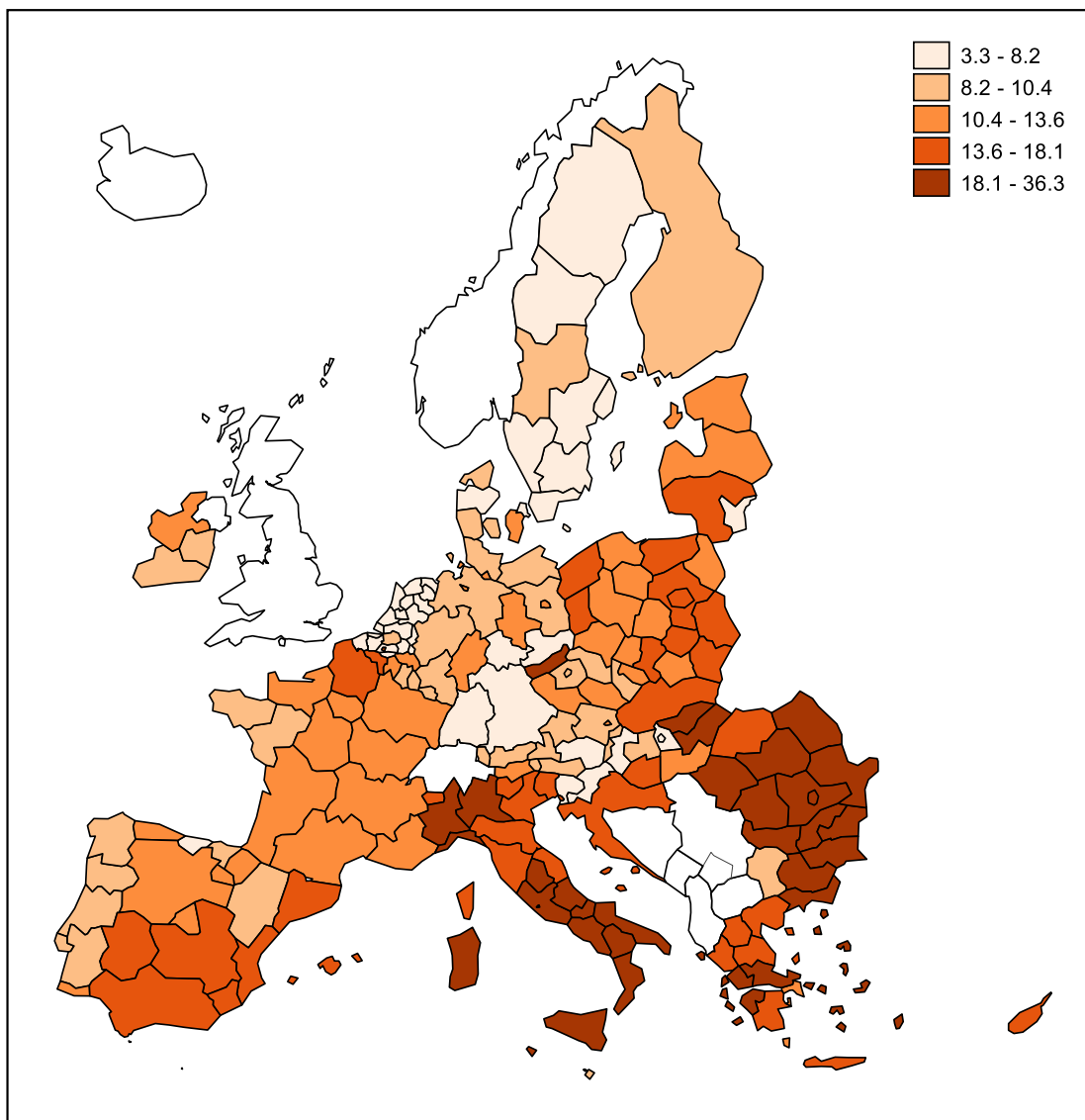
<sup>1</sup> Remarque: ventilation au niveau régional (NUTS 2). Si la ventilation régionale (NUTS 2) n'est pas disponible, c'est le niveau NUTS 1 ou le niveau national qui est présenté dans les cartes.

Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie.

Source: indicateur Eurostat [[edat\\_lfse\\_16](#)]. ©Eurogeographics pour les frontières administratives.

## Graphique 2: Jeunes sans emploi qui ne suivent ni études ni formation (NEET), 2021

(%, part des personnes âgées de 15 à 29 ans, par région NUTS 2; moyenne de l'UE: 13,1 %)



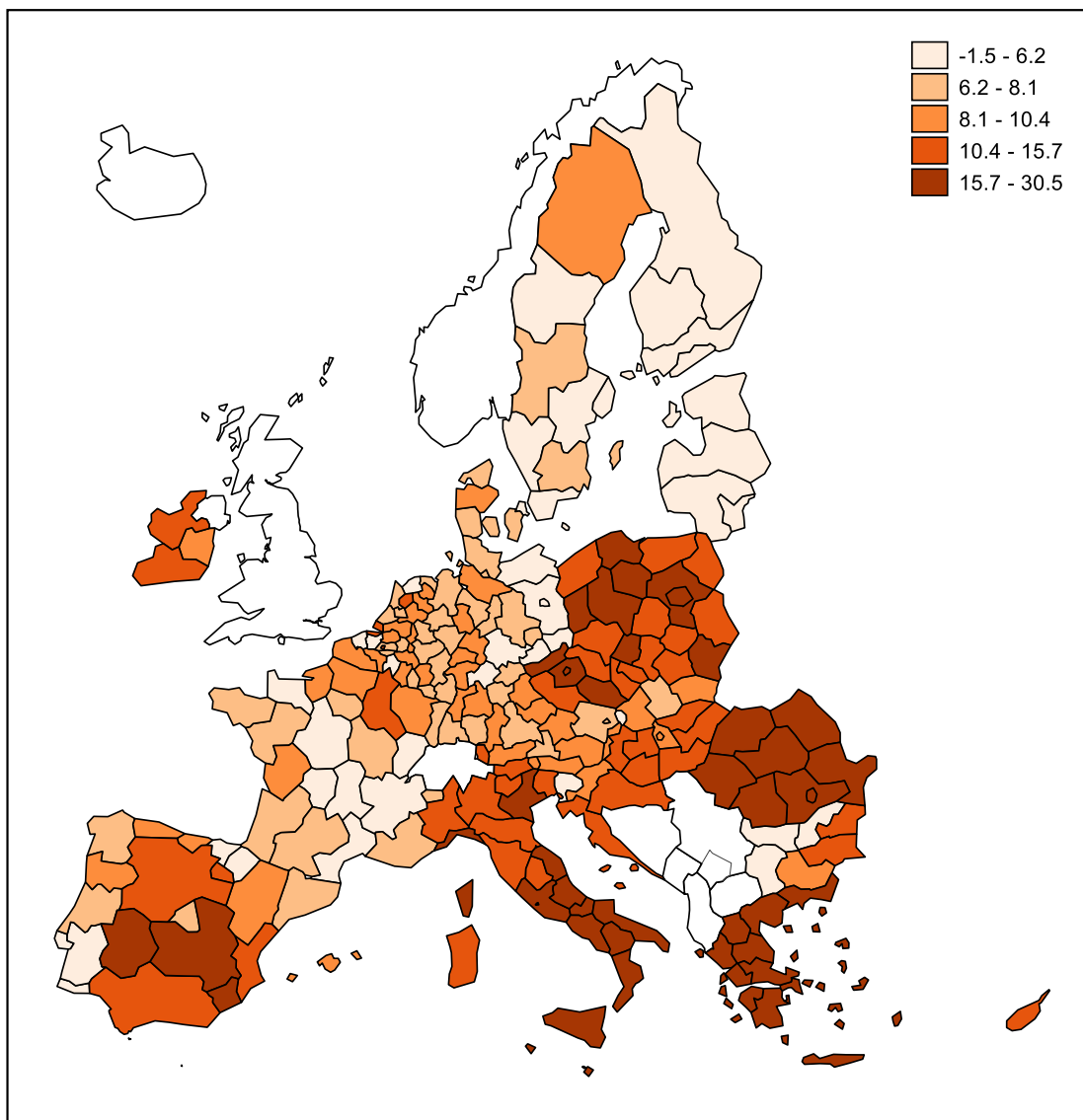
Remarque: certaines unités administratives sur des îles et dans des régions ultrapériphériques ne sont pas représentées. Données nationales pour la Finlande. Données de niveau NUTS1 pour la Croatie, la France, l'Allemagne et la Slovaquie. Données peu fiables en Autriche (Burgenland); France (Corse); Allemagne (Brandebourg, Brême, Mecklembourg-Poméranie occidentale, Sarre et Thuringe); Pays-Bas (Zeeland); Pologne (Opolskie); Portugal (Algarve, Região Autónoma da Madeira et Região Autónoma dos Açores); Espagne (Ciudad de Ceuta et Ciudad de Melilla) et en Suède (Mellersta Norrland et Övre Norrland). Rupture de série chronologique: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie.

Source: indicateur Eurostat [[edat\\_lfse\\_22](#)]. ©Eurogeographics pour les frontières administratives.



### Graphique 3: Écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes, 2021

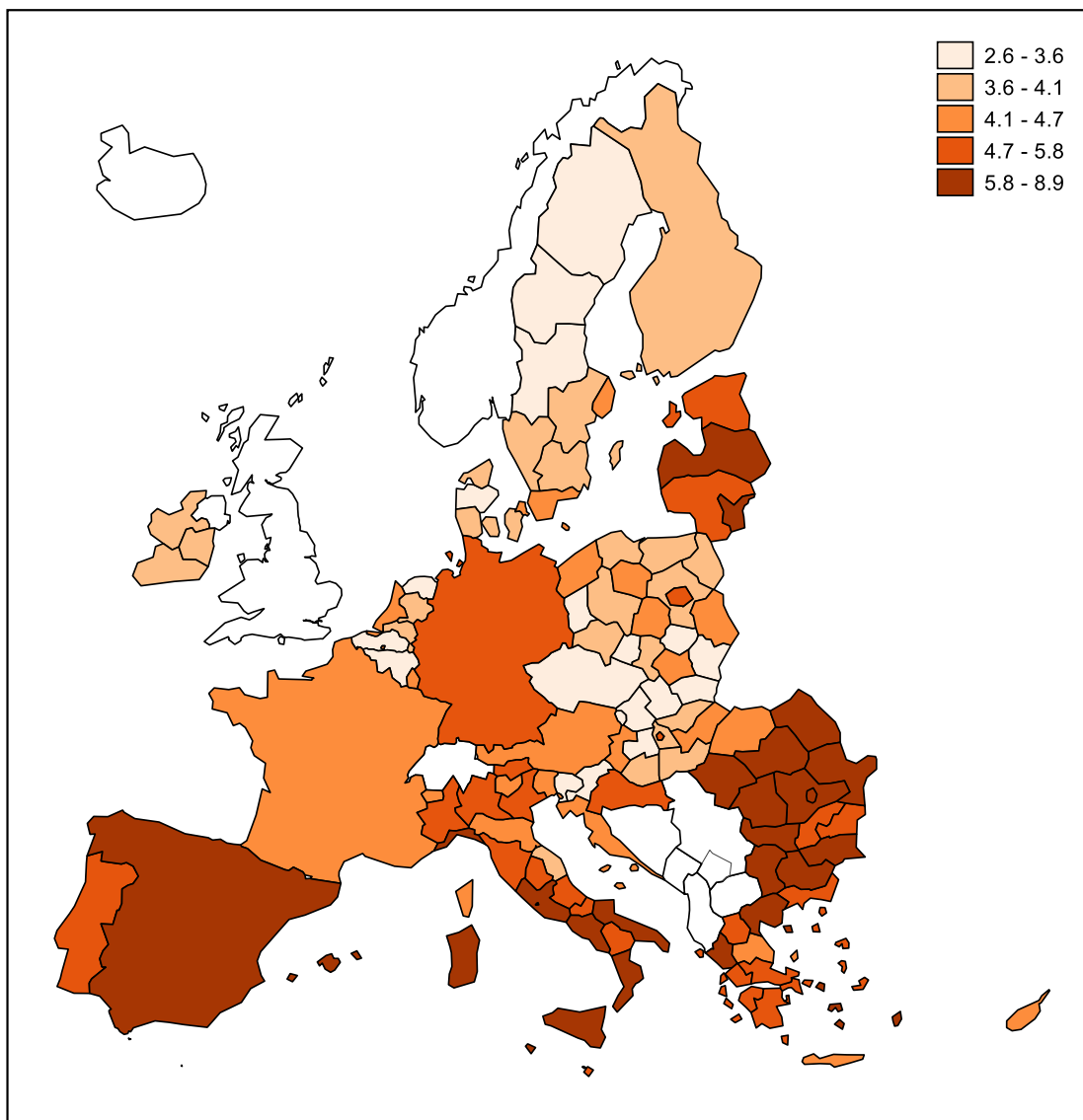
(différence en points de pourcentage, taux d'emploi des hommes moins taux d'emploi des femmes, sur la base d'une population âgée de 20 à 64 ans, par région NUTS 2; moyenne de l'UE: 10,8 pp)



*Remarque:* certaines unités administratives sur des îles et dans des régions ultrapériphériques ne sont pas représentées. Données de 2020 utilisées (en raison d'un manque de données à tous les niveaux en 2021) pour la Croatie et la France. Données d'une fiabilité incertaine en France (Corse et Mayotte); Rupture de série chronologique: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie.

*Source:* indicateur Eurostat [[tepsr\\_lm220](#)]. ©Eurogeographics pour les frontières administratives.

**Graphique 4: Inégalité de revenus mesurée par le rapport interquintile S80/S20, 2021**  
(indice, par région NUTS 2; moyenne de l'UE: 5,0)

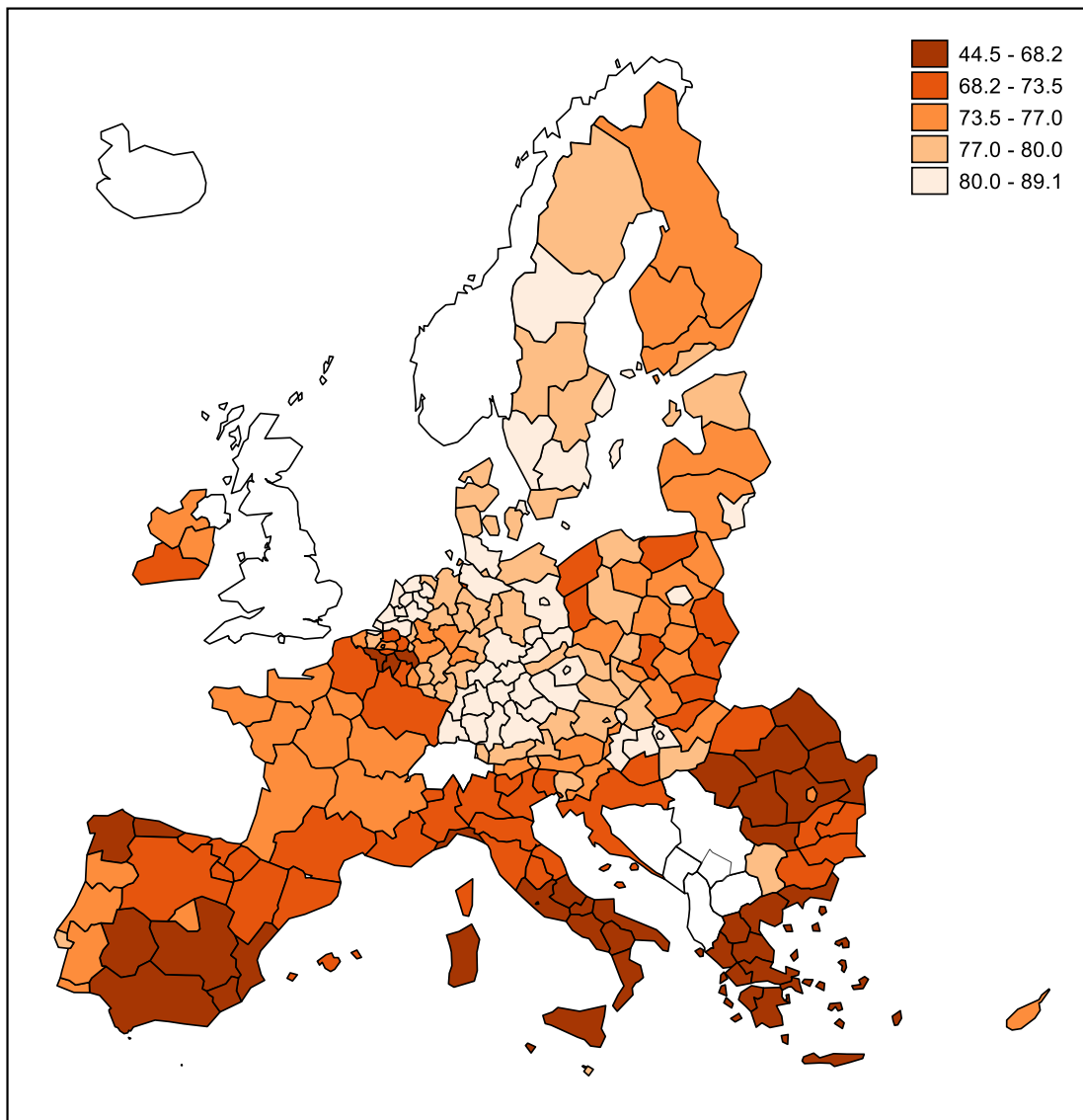


*Remarque:* certaines unités administratives sur des îles et dans des régions ultrapériphériques ne sont pas représentées. Données de 2019 utilisées (en raison d'un manque de données à tous les niveaux en 2020) pour l'Italie. Données nationales pour la Tchéquie, l'Allemagne, l'Estonie, l'Espagne, la France, Chypre, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, l'Autriche, le Portugal et la Finlande. Données de niveau NUTS 1 pour la Belgique et les Pays-Bas. Rupture de série chronologique pour la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande et le Luxembourg. Données provisoires pour la France, la Lettonie et la Pologne.

*Source:* indicateur Eurostat [[ilc\\_di11\\_r](#)]. ©Eurogeographics pour les frontières administratives.

### Graphique 5: Taux d'emploi, 2021

(%, part des personnes âgées de 20 à 64 ans, par région NUTS 2; moyenne de l'UE: 73,1 %)

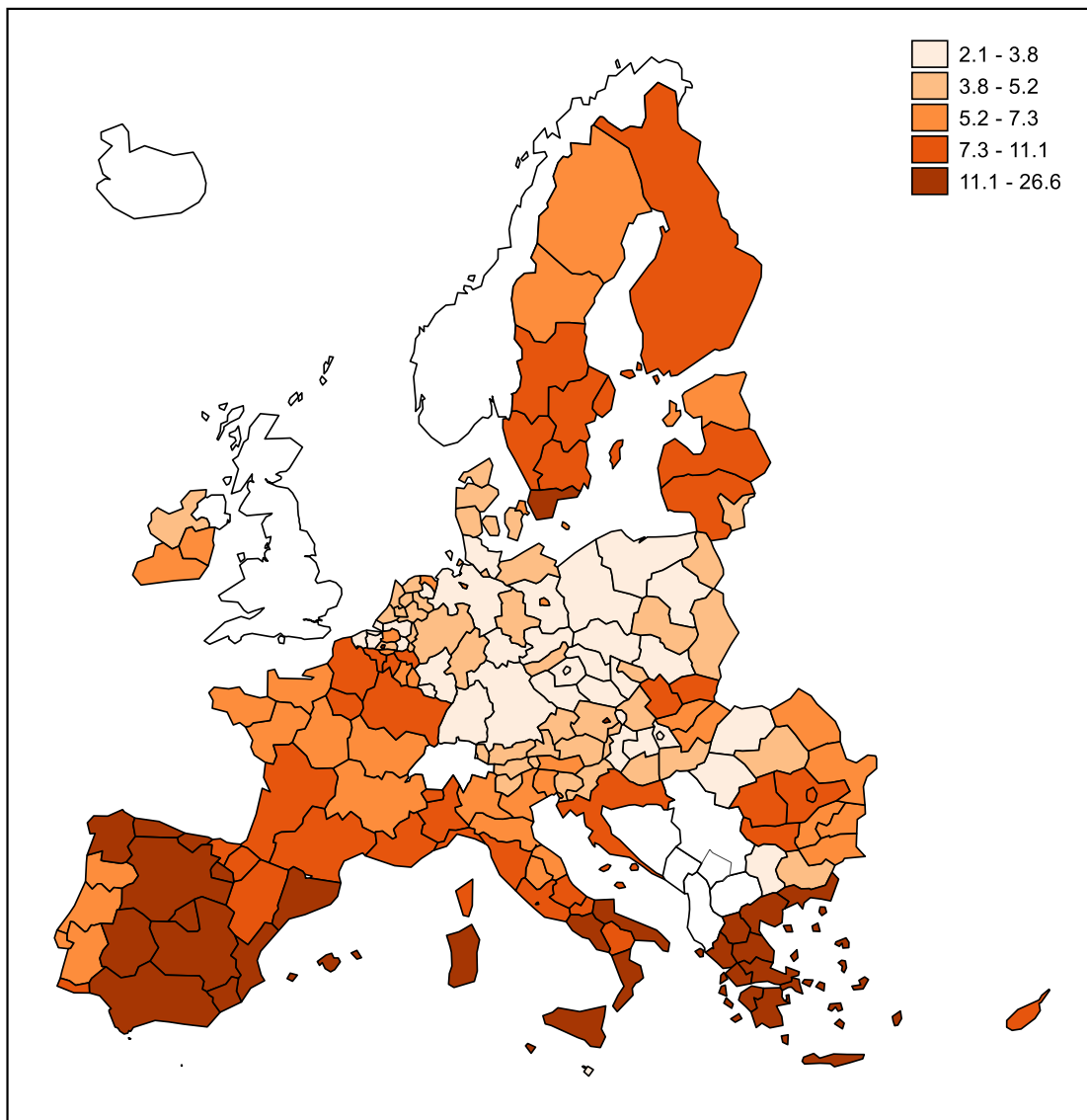


*Remarque:* certaines unités administratives sur des îles et dans des régions ultrapériphériques ne sont pas représentées. Données de niveau NUTS 1 pour la Croatie et la France. Données d'une fiabilité incertaine en France (Corse). Rupture de série chronologique: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie.

*Source:* indicateur Eurostat [[lfst\\_r\\_lfe2emprt](#)]. ©Eurogeographics pour les frontières administratives.

## Graphique 6: Taux de chômage, 2021

(%, part de la population active âgées de 15 à 74 ans, par région NUTS 2; moyenne de l'UE: 7 %)

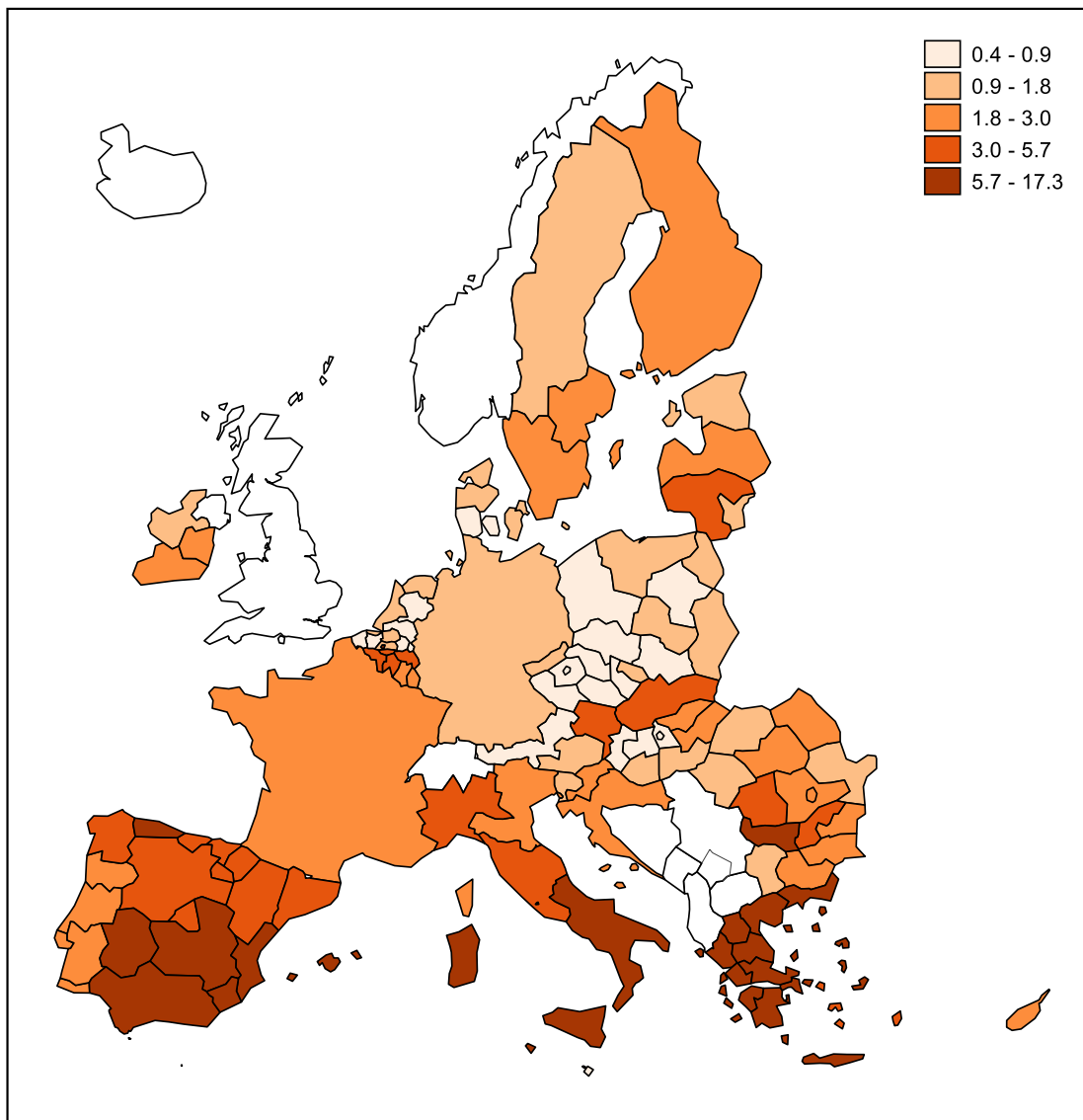


*Remarque:* certaines unités administratives sur des îles et dans des régions ultrapériphériques ne sont pas représentées. Données de niveau NUTS 1 pour la Croatie et la France. Données d'une fiabilité incertaine en France (Corse). Rupture de série chronologique: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie.

*Source:* indicateur Eurostat [[lfst\\_r\\_lfu3rt](#)]. ©Eurogeographics pour les frontières administratives.

### Graphique 7: Taux de chômage de longue durée (12 mois ou plus), 2021

(%, part de la population active âgées de 15 à 74 ans, par région NUTS 2; moyenne de l'UE: 2,8 %)

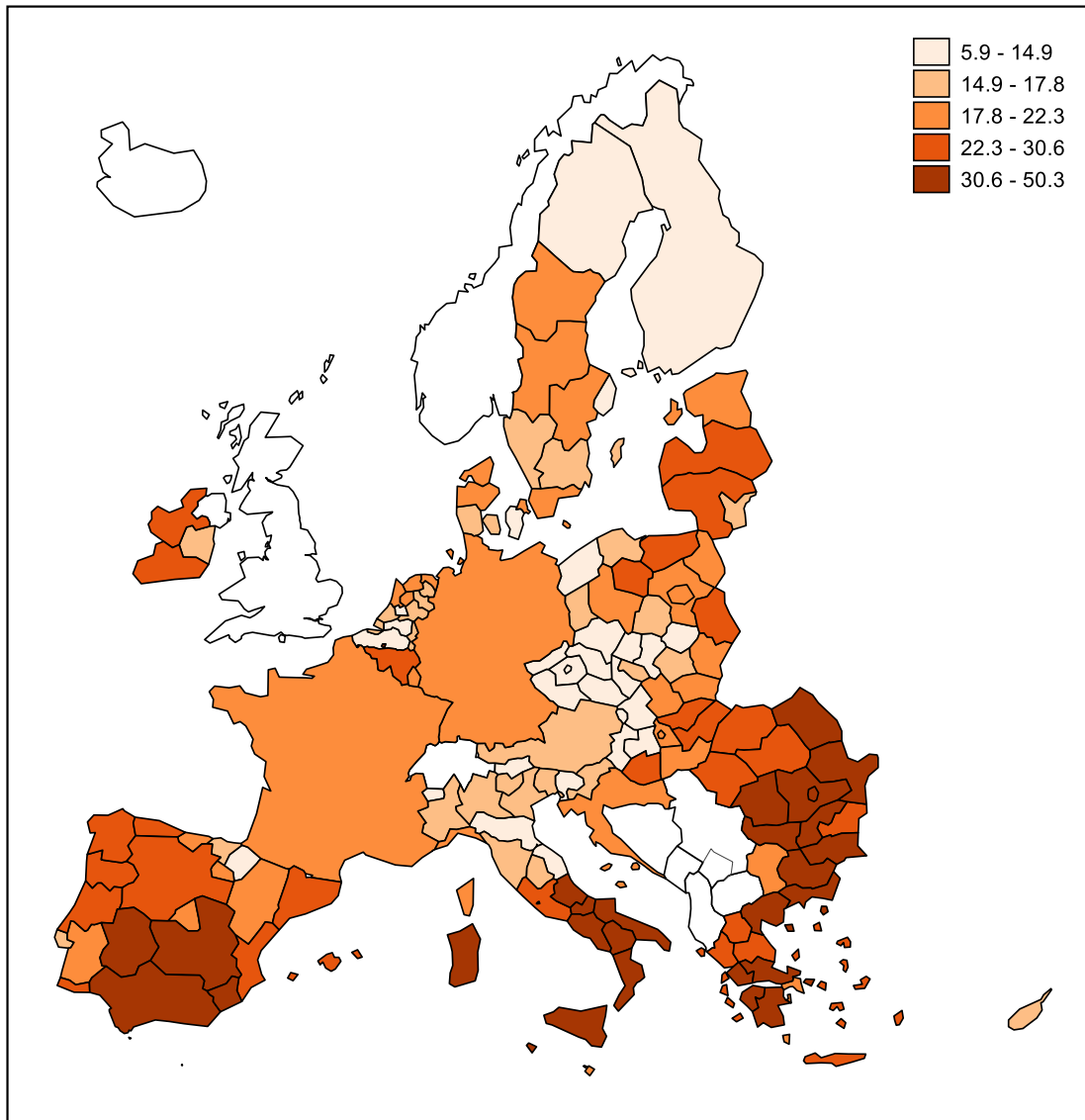


*Remarque:* certaines unités administratives sur des îles et dans des régions ultrapériphériques ne sont pas représentées. Données nationales pour la Finlande. Données de niveau NUTS1 pour la Croatie, la France, l'Allemagne et la Pologne. Données d'une fiabilité incertaine en France (Corse); Allemagne (Brême et Sarre); Portugal (Região Autónoma dos Açores) et Slovaquie. Rupture de série chronologique: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie.

*Source:* indicateur Eurostat [[lfst\\_r\\_lfu2ltu](#)]. ©Eurogeographics pour les frontières administratives.

## Graphique 8: Personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, 2021

(%, par région NUTS 2; moyenne de l'UE: 21,7 %)

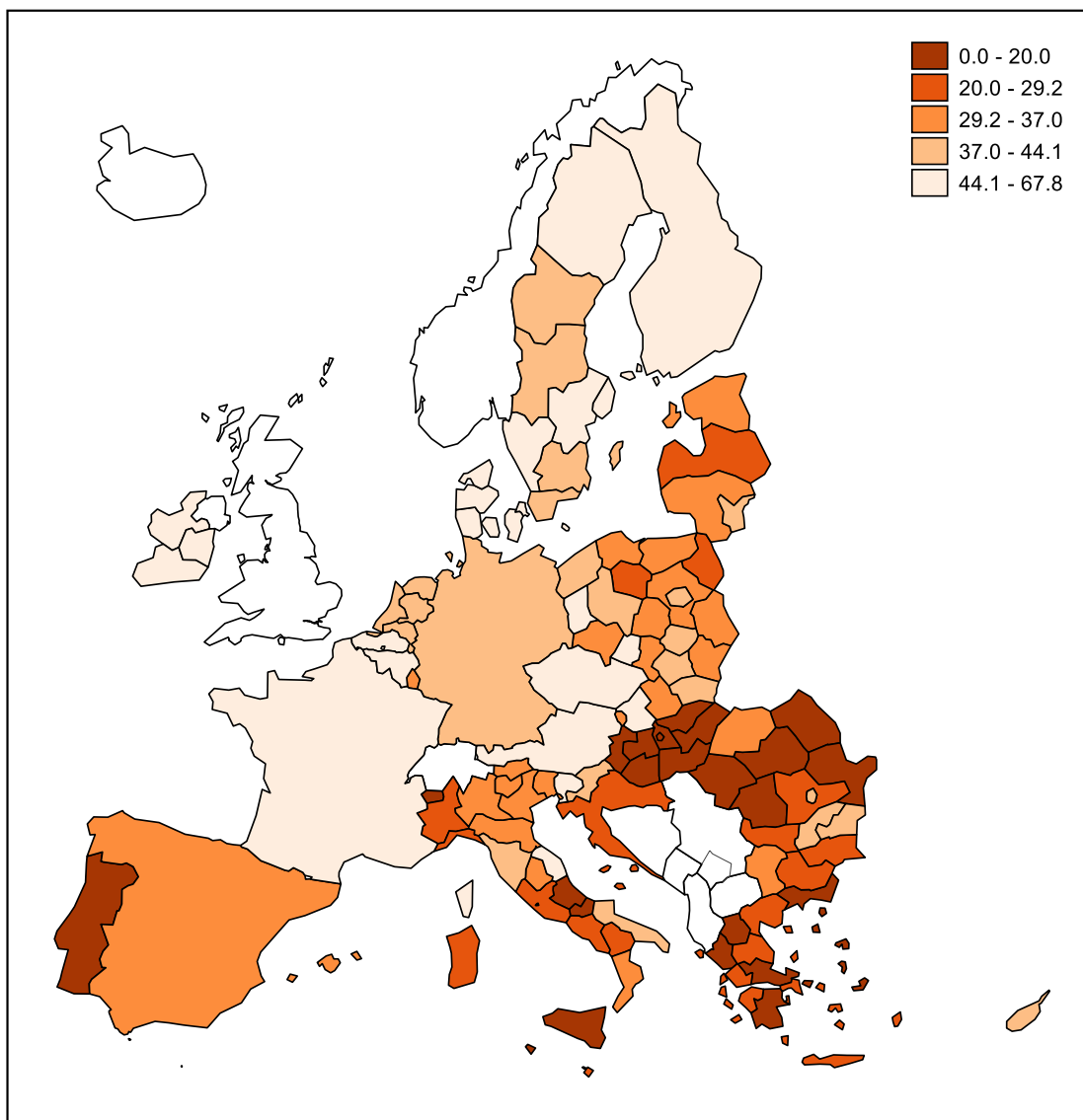


*Remarque:* certaines unités administratives sur des îles et dans des régions ultrapériphériques ne sont pas représentées. Données de 2020 utilisées (en raison d'un manque de données à tous les niveaux en 2021) pour la Slovaquie. Données nationales pour l'Allemagne, la Croatie, l'Estonie, la France, Chypre, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, l'Autriche et la Finlande. Données de niveau NUTS 1 pour la Belgique. Rupture de série chronologique pour le Luxembourg. Données provisoires pour l'Italie et la Pologne.

*Source:* Eurostat, indicateur [\[ilc\\_peps11n\]](#). ©Eurogeographics pour les frontières administratives.

### Graphique 9: Incidence des transferts sociaux (autres que les pensions) sur la réduction de la pauvreté (%), 2021

(%, par région NUTS 2; moyenne de l'UE: 36,4 %)

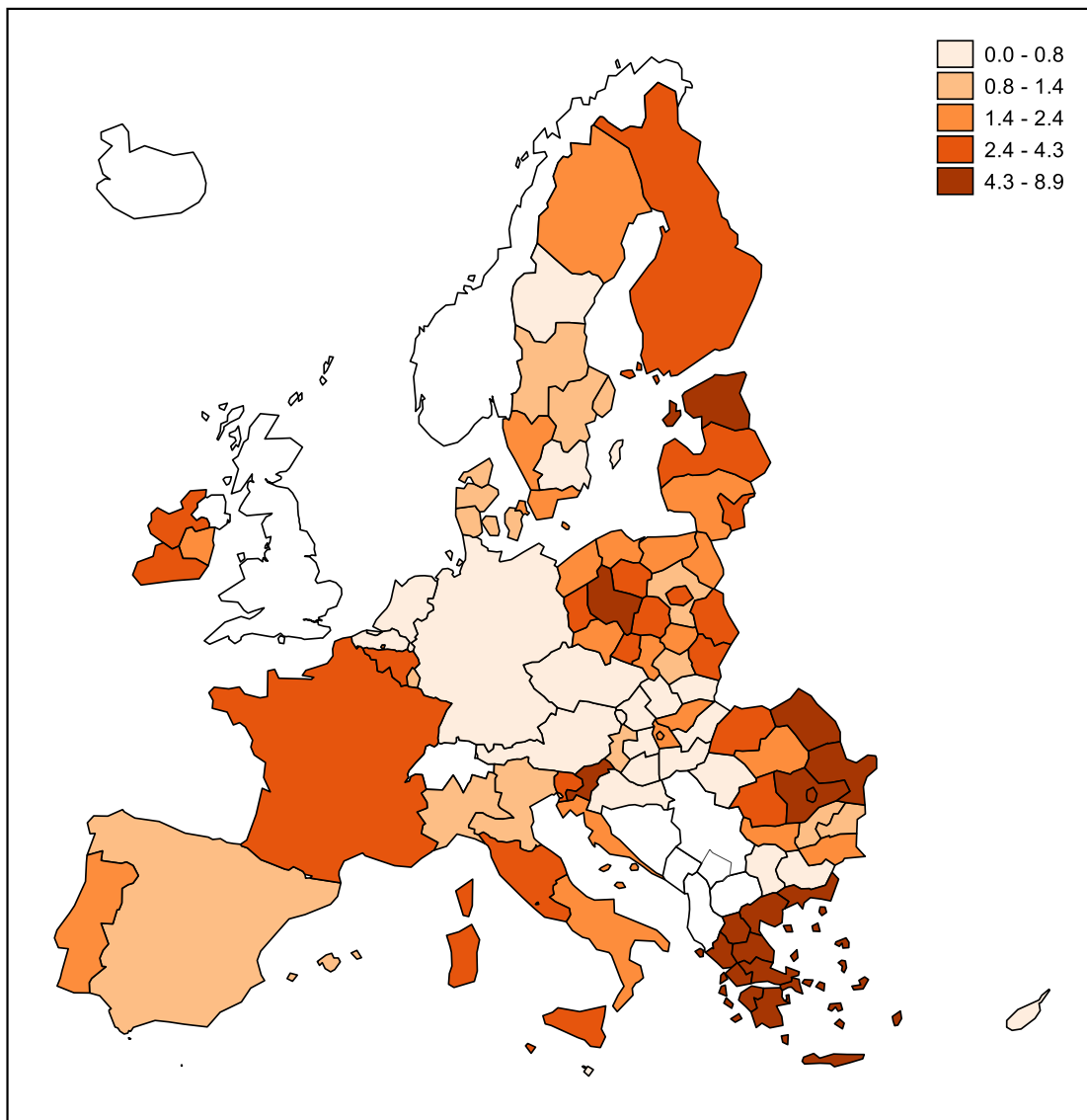


*Remarque:* certaines unités administratives sur des îles et dans des régions ultrapériphériques ne sont pas représentées. Données de 2020 utilisées (en raison d'un manque de données à tous les niveaux en 2021) pour la Slovaquie. Données nationales pour l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, la Croatie, l'Estonie, l'Espagne, la Finlande, la France, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, le Portugal et la Tchéquie. Données de niveau NUTS 1 pour la Belgique et les Pays-Bas. Rupture de série chronologique pour le Luxembourg. Données provisoires pour l'Italie et la Pologne.

*Source:* indicateur Eurostat [[tespm050\\_r](#)]. ©Eurogeographics pour les frontières administratives.

### Graphique 10: Besoins auto-déclarés d'examen médical non satisfaits, 2021

(en %, besoins non satisfaits déclarés par l'intéressé invoquant des "raisons financières", une "liste d'attente" ou une "distance excessive", régions NUTS 2; moyenne de l'UE: 2 %)



*Remarque:* certaines unités administratives sur des îles et dans des régions ultrapériphériques ne sont pas représentées. Données nationales pour la Tchéquie, l'Allemagne, l'Estonie, l'Espagne, la France, Chypre, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et la Finlande. Données de niveau NUTS 1 pour la Belgique et l'Italie.

*Source:* indicateur Eurostat [[hlth\\_silc\\_08\\_r](#)]. ©Eurogeographics pour les frontières administratives.

## Annexe 4. Note méthodologique sur la détermination des tendances et des niveaux dans le tableau de bord

À la mi-2015, la Commission européenne, le Comité de l'emploi et le Comité de la protection sociale ont convenu d'une méthodologie pour évaluer la performance de chaque État membre sur la base du tableau de bord des indicateurs clés en matière sociale et d'emploi. Dans le cadre de l'accord, la méthodologie devait fournir, pour chaque indicateur, une mesure de la position relative de chaque État membre dans la répartition des valeurs de l'indicateur pour l'UE. La méthodologie est appliquée tant aux niveaux annuels (niveaux) qu'aux variations sur l'espace d'une année (variations) et permet ainsi de réaliser une évaluation globale de la performance des États membres.

En 2017, la Commission a décidé, en accord avec le Comité de l'emploi et le Comité de la protection sociale, d'appliquer la méthodologie aux indicateurs clés du tableau de bord social qui accompagne le socle européen des droits sociaux.

Afin de mesurer la position relative des États membres, pour chaque indicateur, les niveaux et les variations sont convertis en cotes normalisées (également dénommées "cotes z") de façon à appliquer un seul et même étalon à tous les indicateurs. Cette opération s'effectue par l'homogénéisation des valeurs brutes, tant des niveaux que des variations, au moyen de la formule suivante:

$$\text{z-score for } MS_X = \frac{[MS_X \text{ indicator} - \text{average } (MS \text{ indicator})]}{\text{standard deviation } (MS \text{ indicator})}$$

où l' $MS_X$  indicator correspond à la valeur de l'indicateur pour l'État membre X.

Grâce à cette approche, il devient possible d'exprimer la valeur brute d'indicateur de chaque État membre en un multiple de l'écart-type que représente sa déviation par rapport à la moyenne (non pondérée). La performance de chaque État membre est évaluée et classée sur la base des cotes z ainsi obtenues, par confrontation avec une grille de seuils prédéfinis sous la forme de multiples de l'écart-type.

Dans cette démarche, l'enjeu le plus important consiste à définir les seuils. Étant donné qu'il n'est pas possible de formuler avec certitude d'hypothèse paramétrique quant à la distribution des valeurs brutes observées<sup>2</sup>, on suit une approche courante consistant à recourir à une "règle générale" pour déterminer ces seuils. Selon l'analyse des indicateurs clés utilisés dans le tableau de bord où des valeurs faibles indiquent un bon résultat, il a été convenu de considérer:

1. toute cote inférieure à - 1 comme une très bonne performance;
2. toute cote comprise entre - 1 et - 0,5 comme une bonne performance;
3. toute cote comprise entre - 0,5 et 0,5 comme une performance neutre;
4. toute cote comprise entre 0,5 et 1 comme une mauvaise performance;
5. toute cote supérieure à 1 comme une très mauvaise performance<sup>3</sup>.

**Tableau 1: Valeurs de seuil pour les cotes z**

Valeurs de seuil pour les cotes z					
	-1,0	- 0,5	0	0,5	1,0
	<i>(inférieure à)</i>	<i>(inférieure à)</i>	<i>(entre)</i>	<i>(supérieure à)</i>	<i>(supérieure à)</i>
Niveaux	Très faible	Faible	Évaluation Autour de la moyenne	Élevé	Très élevé
Changements	Beaucoup plus faibles que la moyenne	Plus faibles que la moyenne	Autour de la moyenne	Plus élevées que la moyenne	Beaucoup plus élevées que la moyenne

<sup>2</sup> Les tests de normalité et de répartition en T auxquels il a été procédé ont amené à rejeter l'hypothèse de similitude concernant ces distributions.

<sup>3</sup> Dans une situation normale, les seuils de démarcation retenus correspondent approximativement à 15 %, 30 %, 50 %, 70 % et 85 % de la distribution cumulative.

Si l'on combine l'évaluation des niveaux et celle des variations, la performance générale d'un pays selon chaque indicateur peut alors être classée dans l'une des sept catégories ci-après. Le système de codes de couleur se retrouve dans les différents graphiques dans le corps du rapport. En ce qui concerne les changements de classification des États membres au fil du temps, il est essentiel de garder à l'esprit que ladite classification est relative. Ainsi, un État membre peut être classé dans une catégorie inférieure à celle de l'année précédente si l'indicateur s'est amélioré dans l'État membre en question, mais moins qu'ailleurs, de sorte que la position relative de l'État membre a régressé.

Les tableaux ci-dessous indiquent la classification fondée sur les cotes z pour les indicateurs pour lesquels une valeur faible est considérée comme un bon résultat (par exemple le taux de chômage, le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, etc.).

<b>Meilleures performances</b>	cote inférieure à – 1,0 pour les niveaux et à 1,0 pour les variations	États membres dont les niveaux sont nettement supérieurs à la moyenne de l'UE et dont la situation s'améliore ou ne se détériore pas beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE
<b>Supérieure à la moyenne</b>	cote comprise entre – 1,0 et – 0,5 pour les niveaux et inférieure à 1 pour les variations ou cote comprise entre – 0,5 et 0,5 pour les niveaux et inférieure à – 1,0 pour les variations	États membres dont les niveaux sont supérieurs à la moyenne de l'UE et dont la situation s'améliore ou ne se détériore pas beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE
<b>Bien, mais à surveiller</b>	cote inférieure à – 0,5 pour les niveaux et supérieure à 1,0 pour les variations, et présence d'une variation supérieure à zéro <sup>4</sup>	États membres dont les niveaux sont supérieurs ou nettement supérieurs à la moyenne de l'UE mais dont la situation se détériore beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE
<b>Autour de la moyenne/neutre</b>	cote comprise entre – 0,5 et 0,5 pour les niveaux et – 1,0 et 1,0 pour les variations	États membres dont les niveaux se situent autour de la moyenne et dont la situation ni ne s'améliore, ni ne se détériore beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE
<b>Faible, mais en voie d'amélioration</b>	Cote supérieure à 0,5 pour les niveaux et inférieure à – 1,0 pour les variations	États membres dont les niveaux sont inférieurs ou nettement inférieurs à la moyenne de l'UE mais dont la situation s'améliore beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE
<b>À surveiller</b>	Cote comprise entre – 0,5 et – 1,0 pour les niveaux et inférieure à 1,0 pour les variations ou cote comprise entre – 0,5 et 0,5 pour les niveaux et inférieure à – 1,0 pour les variations (et présence d'une variation inférieure à zéro <sup>5</sup> )	Cette catégorie rassemble deux cas de figure distincts: i) États membres dont les niveaux sont inférieurs à la moyenne de l'UE et dont la situation se détériore ou ne s'améliore pas suffisamment vite; ii) États membres dont les niveaux se situent dans la moyenne de l'UE mais dont la situation se détériore beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE
<b>Situations critiques</b>	cote inférieure à 1,0 pour les niveaux et à 1,0 pour les variations	États membres dont les niveaux sont nettement inférieurs à la moyenne de l'UE et dont la situation se détériore ou ne s'améliore pas suffisamment vite

Niveau	Modification				
	Beaucoup plus	Plus faible que la	Autour de la	Plus élevées que	Beaucoup plus

<sup>4</sup> Ce dernier critère évite à l'État membre présentant un niveau "faible" ou "très faible" d'être classé dans la catégorie "en voie de détérioration" lorsqu'il présente une variation qui, bien que "beaucoup plus élevée que la moyenne", constitue tout de même une amélioration.

<sup>5</sup> Ce dernier critère évite à l'État membre présentant un niveau "autour de la moyenne" d'être classé dans la catégorie "à surveiller" lorsqu'il présente une variation qui, bien que "beaucoup plus faible que la moyenne", constitue tout de même une amélioration.

	faible que la moyenne	moyenne	moyenne	la moyenne	élevée que la moyenne
Très faible					
Faible					
Autour de la moyenne					
Élevé					
Très élevée					

Les tableaux ci-dessous indiquent la classification fondée sur les cotes z pour les indicateurs pour lesquels une valeur élevée est considérée comme un bon résultat (par exemple le taux d'emploi, la part des enfants fréquentant des structures d'accueil, etc.).

<b>Meilleures performances</b>	cote supérieure à 1,0 pour les niveaux et à – 1,0 pour les variations	États membres dont les niveaux sont nettement supérieurs à la moyenne de l'UE et dont la situation s'améliore ou ne se détériore pas beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE
<b>Mieux que la moyenne</b>	cote comprise entre 1,0 et 0,5 pour les niveaux et supérieure à – 1,0 pour les variations ou cote comprise entre – 0,5 et 0,5 pour les niveaux et supérieure à 1,0 pour les variations	États membres dont les niveaux sont supérieurs à la moyenne de l'UE et dont la situation s'améliore ou ne se détériore pas beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE
<b>Bien, mais à surveiller</b>	cote supérieure à 0,5 pour les niveaux et inférieure à – 1,0 pour les variations et présence d'une variation inférieure à zéro <sup>6</sup>	États membres dont les niveaux sont supérieurs ou nettement supérieurs à la moyenne de l'UE mais dont la situation se détériore beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE
<b>Autour de la moyenne/neutre</b>	cote comprise entre – 0,5 et 0,5 pour les niveaux et – 1,0 et 1,0 pour les variations	États membres dont les niveaux se situent autour de la moyenne et dont la situation ni ne s'améliore, ni ne se détériore beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE
<b>Faible, mais en voie d'amélioration</b>	cote inférieure à – 0,5 pour les niveaux et supérieure à 1,0 pour les variations	États membres dont les niveaux sont inférieurs ou nettement inférieurs à la moyenne de l'UE mais dont la situation s'améliore beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE

<sup>6</sup> Ce dernier critère évite à l'État membre présentant un niveau "élevé" ou "très élevé" d'être classé dans la catégorie "en voie de détérioration" lorsqu'il présente une variation qui, bien que "beaucoup plus faible que la moyenne", constitue tout de même une amélioration.

<b>À surveiller</b>	Cote comprise entre – 0,5 et – 1,0 pour les niveaux et inférieure à 1,0 pour les variations ou cote comprise entre – 0,5 et 0,5 pour les niveaux et inférieure à – 1,0 pour les variations (et présence d'une variation inférieure à zéro <sup>7</sup> )	Cette catégorie rassemble deux cas de figure distincts: i) États membres dont les niveaux sont inférieurs à la moyenne de l'UE et dont la situation se détériore ou ne s'améliore pas suffisamment vite; ii) États membres dont les niveaux se situent dans la moyenne de l'UE mais dont la situation se détériore beaucoup plus vite que la moyenne de l'UE
<b>Situations critiques</b>	cote inférieure à 1,0 pour les niveaux et à 1,0 pour les variations	États membres dont les niveaux sont nettement inférieurs à la moyenne de l'UE et dont la situation se détériore ou ne s'améliore pas suffisamment vite

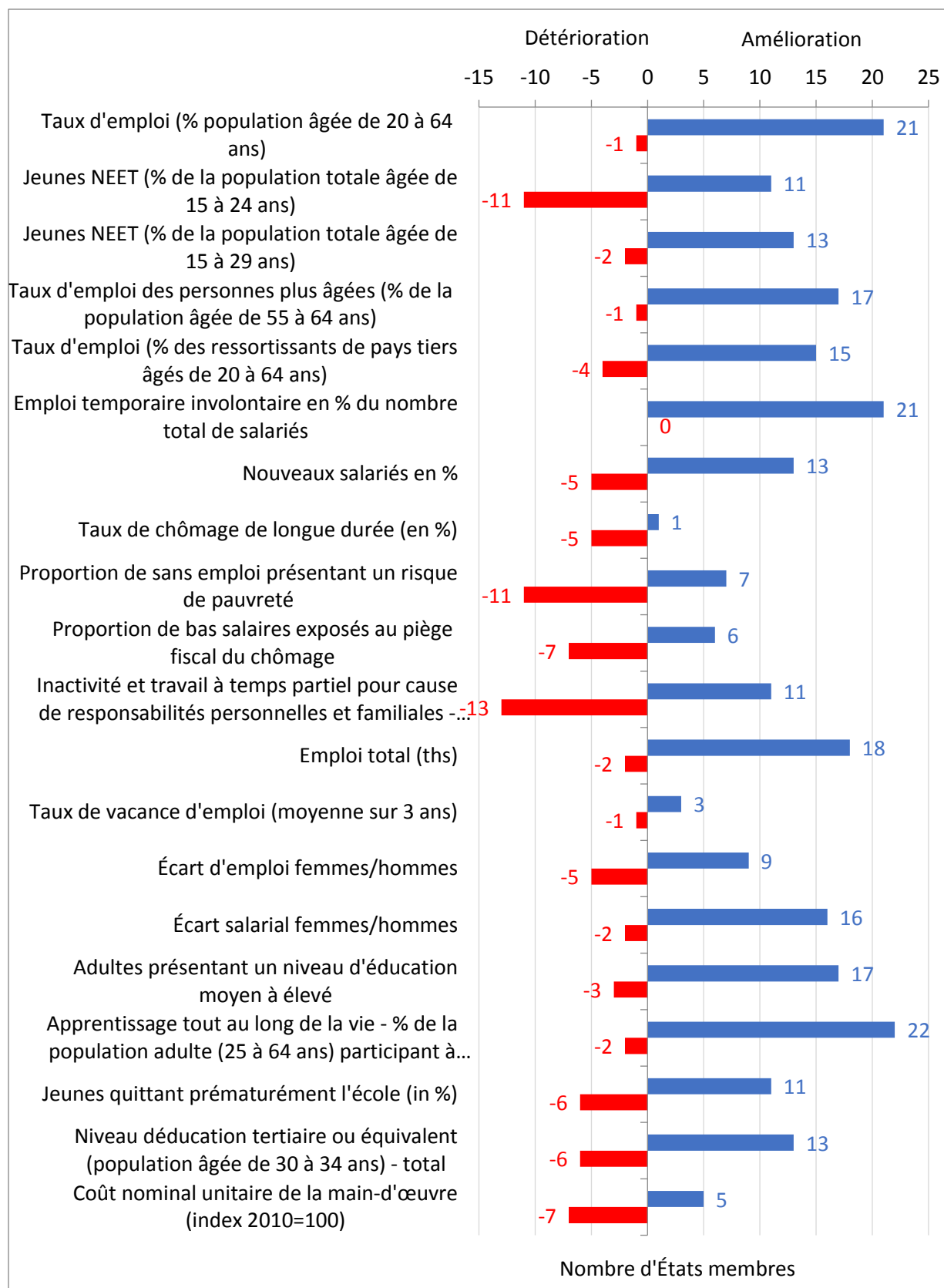
Niveau	Modification				
	Beaucoup plus élevée que la moyenne	Plus élevées que la moyenne	Autour de la moyenne	Plus faibles que la moyenne	Beaucoup plus faibles que la moyenne
Très élevée					
Élevée					
Autour de la moyenne					
Faible					
Très faible					

<sup>7</sup> Ce dernier critère évite à l'État membre présentant un niveau "autour de la moyenne" d'être classé dans la catégorie "à surveiller" lorsqu'il présente une variation qui, bien que "beaucoup plus faible que la moyenne", constitue tout de même une amélioration.

**Tableau récapitulatif des seuils de démarcation**

		Très faible	Faible	Autour de la moyenne	Élevée	Très élevée
<b>Jeunes ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation (% de la population âgée de 18 à 24 ans)</b>	Niveaux	inférieurs à 4,9 %	entre 4,9 % et 6,6 %	entre 6,6 % et 9,9 %	entre 9,9 % et 11,6 %	supérieurs à 11,6 %
	Modifications	inférieures à -1,6 pp	entre -1,6 pp et -1 pp	entre -1 pp et 0,1 pp	entre 0,1 pp et 0,7 pp	supérieures à 0,7 pp
<b>Personnes ayant des compétences numériques générales de base ou plus (en % de la population âgée de 16 à 74 ans)</b>	Niveaux	inférieurs à 44,4 %	entre 44,4 % et 50,3 %	entre 50,3 % et 62,2 %	entre 62,2 % et 68,1 %	supérieurs à 68,1 %
	Modifications	inférieures à 0 pp	entre 0 pp et 0 pp	entre 0 pp et 0 pp	entre 0 pp et 0 pp	supérieures à 0 pp
<b>Jeunes NEET (% de la population totale âgée de 15 à 29 ans)</b>	Niveaux	inférieurs à 7,9 %	entre 7,9 % et 10 %	entre 10 % et 14,1 %	entre 14,1 % et 16,1 %	supérieurs à 16,1 %
	Modifications	inférieures à -2,2 pp	entre -2,2 pp et -1,5 pp	entre -1,5 pp et 0 pp	entre 0 pp et 0,8 pp	supérieures à 0,8 pp
<b>Taux d'emploi – écart entre les femmes et les hommes (points de pourcentage)</b>	Niveaux	inférieurs à 4,5 pp	entre 4,5 pp et 7 pp	entre 7 pp et 12,1 pp	entre 12,1 pp et 14,6 pp	supérieures à 14,6 pp
	Modifications	inférieures à -1 pp	entre -1 pp et -0,6 pp	entre -0,6 pp et 0,2 pp	entre 0,2 pp et 0,6 pp	supérieures à 0,6 pp
<b>Rapport interquintile de revenu (S80/S20)</b>	Niveaux	inférieurs à 3,7	Entre 3,7 et 4,2	Entre 4,2 et 5,4	Entre 5,4 et 6	supérieurs à 6
	Modifications	inférieures à -0,2	Entre -0,2 et -0,1	Entre -0,1 et 0,2	Entre 0,2 et 0,3	supérieures à 0,3
<b>Taux d'emploi (% de la population âgée de 20 à 64 ans)</b>	Niveaux	inférieurs à 69,6 %	entre 69,6 % et 72,1 %	entre 72,1 % et 77,2 %	entre 77,2 % et 79,7 %	supérieurs à 79,7 %
	Modifications	inférieures à 0,2 pp	entre 0,2 pp et 0,7 pp	entre 0,7 pp et 1,8 pp	entre 1,8 pp et 2,3 pp	supérieures à 2,3 pp
<b>Taux de chômage (% de la population active âgée de 15 à 74 ans)</b>	Niveaux	inférieurs à 3,8 %	entre 3,8 % et 5,2 %	entre 5,2 % et 8,1 %	entre 8,1 % et 9,5 %	supérieurs à 9,5 %
	Modifications	inférieures à -1,1 pp	entre -1,1 pp et -0,7 pp	entre -0,7 pp et 0 pp	entre 0 pp et 0,3 pp	supérieures à 0,3 pp
<b>Taux de chômage de longue durée (% de la population active âgée de 15 à 74 ans)</b>	Niveaux	inférieurs à 0,7 %	entre 0,7 % et 1,6 %	entre 1,6 % et 3,4 %	entre 3,4 % et 4,3 %	supérieurs à 4,3 %
	Modifications	inférieures à -0,2 pp	entre -0,2 pp et 0 pp	entre 0 pp et 0,4 pp	entre 0,4 pp et 0,6 pp	supérieures à 0,6 pp
<b>RDBM réel par habitant (2008 = 100)</b>	Niveaux	inférieurs à 100,4	Entre 100,4 et 106,7	Entre 106,7 et 119,2	Entre 119,2 et 125,5	supérieurs à 125,5
	Modifications	inférieures à 0 pp	entre 0 pp et 0 pp	entre 0 pp et 0 pp	entre 0 pp et 0 pp	supérieures à 0 pp
<b>Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (% de la population totale)</b>	Niveaux	inférieurs à 15,3 %	entre 15,3 % et 18 %	entre 18 % et 23,4 %	entre 23,4 % et 26,1 %	supérieurs à 26,1 %
	Modifications	inférieures à -1 pp	entre -1 pp et -0,5 pp	entre -0,5 pp et 0,5 pp	entre 0,5 pp et 1 pp	supérieures à 1 pp
<b>Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale des enfants (% de la population totale âgée de moins de 17 ans)</b>	Niveaux	inférieurs à 15,2 %	entre 15,2 % et 18,7 %	entre 18,7 % et 25,7 %	entre 25,7 % et 29,2 %	supérieurs à 29,2 %
	Modifications	inférieures à -1,2 pp	entre -1,2 pp et -0,5 pp	entre -0,5 pp et 1 pp	entre 1 pp et 1,7 pp	supérieures à 1,7 pp
<b>Incidence des transferts sociaux (autres que les pensions) sur la réduction de la pauvreté (réduction en % de l'AROP)</b>	Niveaux	inférieurs à 25 %	entre 25 % et 31 %	entre 31 % et 42,9 %	entre 42,9 % et 48,9 %	supérieurs à 48,9 %
	Modifications	inférieures à -1,7 pp	entre -1,7 pp et 0,4 pp	entre 0,4 pp et 4,7 pp	entre 4,7 pp et 6,8 pp	supérieures à 6,8 pp
<b>Écart pour le taux d'emploi des personnes handicapées (points de pourcentage)</b>	Niveaux	inférieures à 16,7 pp	entre 16,7 pp et 20,4 pp	entre 20,4 pp et 27,9 pp	entre 27,9 pp et 31,6 pp	supérieures à 31,6 pp
	Modifications	inférieures à -5,7 pp	entre -5,7 pp et -3,6 pp	entre -3,6 pp et 0,5 pp	entre 0,5 pp et 2,6 pp	supérieures à 2,6 pp
<b>Taux de surcharge des coûts du logement (% de la population totale)</b>	Niveaux	inférieurs à 1,8 %	entre 1,8 % et 4,6 %	entre 4,6 % et 10,1 %	entre 10,1 % et 12,9 %	supérieurs à 12,9 %
	Modifications	inférieures à -1,9 pp	entre -1,9 pp et -1 pp	entre -1 pp et 0,8 pp	entre 0,8 pp et 1,7 pp	supérieures à 1,7 pp
<b>Enfants de moins de 3 ans dans des structures d'accueil formelles (% de la population âgée de moins de 3 ans)</b>	Niveaux	inférieurs à 16,1 %	entre 16,1 % et 25,6 %	entre 25,6 % et 44,4 %	entre 44,4 % et 53,8 %	supérieurs à 53,8 %
	Modifications	inférieures à -1,5 pp	entre -1,5 pp et 0,8 pp	entre 0,8 pp et 5,6 pp	entre 5,6 pp et 7,9 pp	supérieures à 7,9 pp
<b>Besoins autodéclarés de traitement médical non satisfaits (% de la population âgée de 16 ans et plus)</b>	Niveaux	inférieurs à 0,2 %	entre 0,2 % et 1,2 %	entre 1,2 % et 3,2 %	entre 3,2 % et 4,2 %	supérieurs à 4,2 %
	Modifications	inférieures à -1,3 pp	entre -1,3 pp et -0,7 pp	entre -0,7 pp et 0,5 pp	entre 0,5 pp et 1,1 pp	supérieures à 1,1 pp

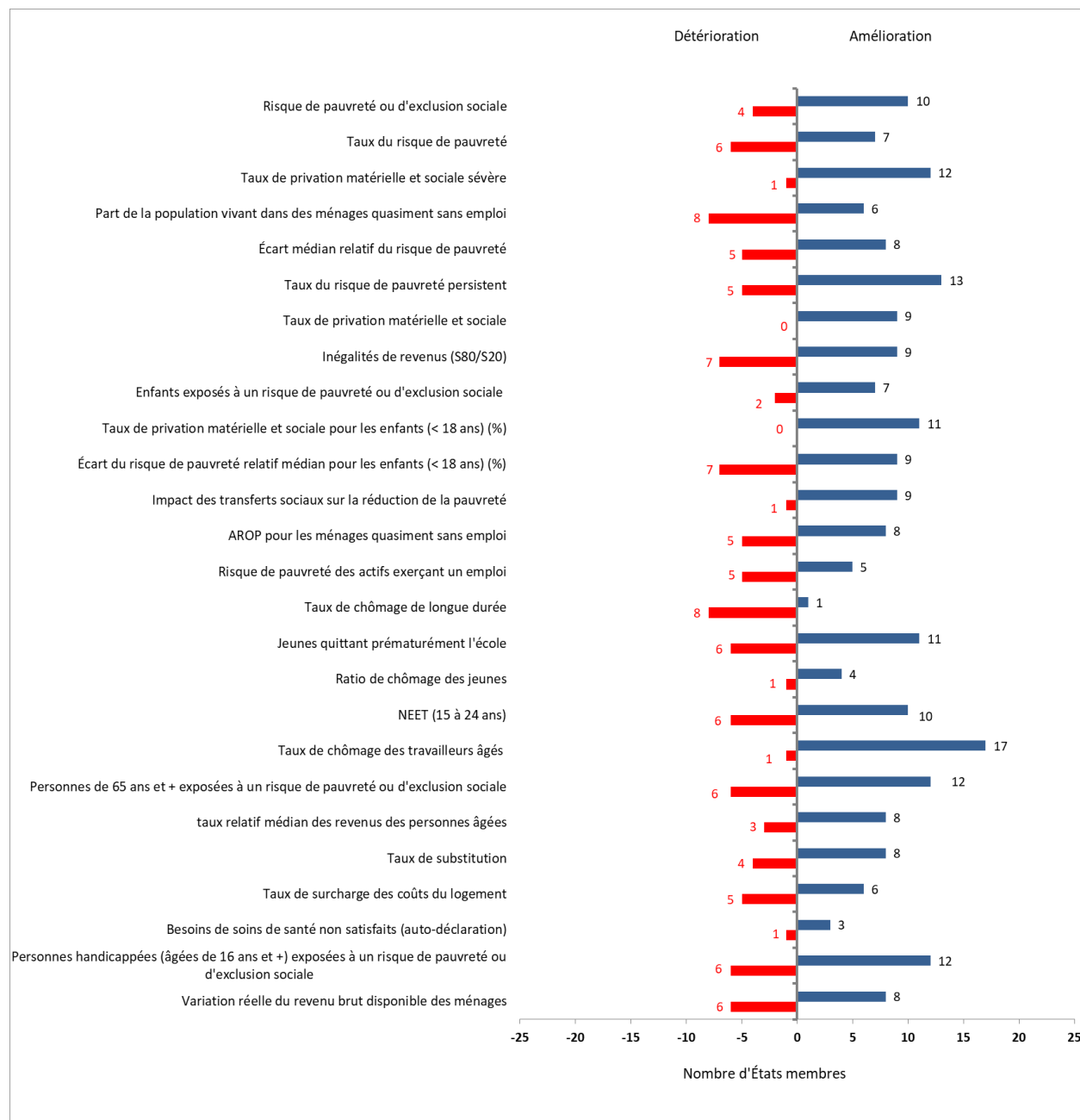
**Annexe 5: Tableau synthétique des "tendances en matière d'emploi à surveiller" et nombre d'États membres présentant une détérioration ou une amélioration, recensés par le relevé des résultats en matière d'emploi (EPM) pour 2022**



*Remarque:* variations 2020-2021, sauf pour le taux de risque de pauvreté des chômeurs, le taux de vacance d'emploi (moyenne sur 3 ans) et l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes: variations 2019-2020.

*Source:* Moniteur des chiffres de l'emploi 2022

**Annexe 6: Aperçu synthétique du nombre d'États membres présentant une détérioration ("tendances sociales à surveiller") ou une amélioration par rapport à la période 2020-2021 (ou la dernière année disponible), selon la mise à jour d'août 2022 du suivi des résultats dans le domaine de la protection sociale**



*Remarque:* Les variations intervenues se rapportent généralement à 2020-2021 (mais, pour les indicateurs de revenu et d'intensité du travail des ménages, les variations se rapportent en fait à 2019-2020). Le taux de risque de pauvreté, le taux de privation matérielle et sociale aiguë (SMSD) et la part de la population vivant dans des ménages (quasiment) sans emploi sont des composantes de l'indicateur du taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Pour FR, LT, LU, MT, PL, PT et SK, aucun chiffre EU-SILC 2021 n'a été publié à la fin du mois d'août 2022; par conséquent, les derniers chiffres EU-SILC disponibles se rapportent à 2020, et la dernière année est passée à 2019-2020. Les chiffres relatifs au taux de risque de pauvreté persistant, aux années de vie en bonne santé à 65 ans et à l'évolution réelle du revenu disponible brut des ménages se rapportent à 2020 et à la variation par rapport à la période 2019-2020, comme aucun chiffre disponible pour 2021.

*Source:* Suivi des résultats dans le domaine de la protection sociale 2022